

601/A/222/4

Vol. VIII-No 6

20 sous

Décembre 1922

L'Action Française

REVUE MENSUELLE

\$2.00 par année

DIRECTEUR: ABBÉ LIONEL GROULX



SOMMAIRE

L'ACTION FRANÇAISE	MOT D'ORDRE:—RÉCAPITULONS....	321
MONSIEUR J.-R. LÉONARD	LA VERTU DES TRADITIONS.....	322
JOYBERTE SOULANGES	LE CALENDRIER DE JEANNE LeBER..	331
Abbé LIONEL GROULX	Notre avenir politique: CONCLUSION..	333
L'ACTION FRANÇAISE	HOMMAGE A MGR F.-X. ROSS.....	349
Abbé ÉMILE DUBOIS	L'HISTOIRE DES SOEURS DE SAINTE-ANNE.....	350
X	L'APOSTOLAT DANS L'OUEST CANADIEN	356
FLAVIEN DUPONT	LA QUESTION SCOLAIRE MANITOBAINE	
	— EN MARGE D'UNE CORRESPONDANCE.....	368
JACQUES BRASSIER	LA VIE DE L'Action française.....	379
TABLE DES MATIÈRES	383

LIGUE D'ACTION FRANÇAISE

369, RUE ST-DENIS

TÉLÉPHONE: EST 1369

MONTRÉAL.

Canadiens-Français

Soyons fiers de nos institutions

NOS ÉPARGNES

dans nos banques

NOS PLACEMENTS

dans nos industries

NOS ACHATS

chez nos marchands

NOS ASSURANCES

à la compagnie d'assurance sur la vie

"La Sauvegarde"

Une compagnie prospère offrant des garanties indiscutables, d'une expansion considérable.

Au-delà de douze millions d'assurance en force.

Consultez nos représentants ou adressez-vous directement au bureau principal

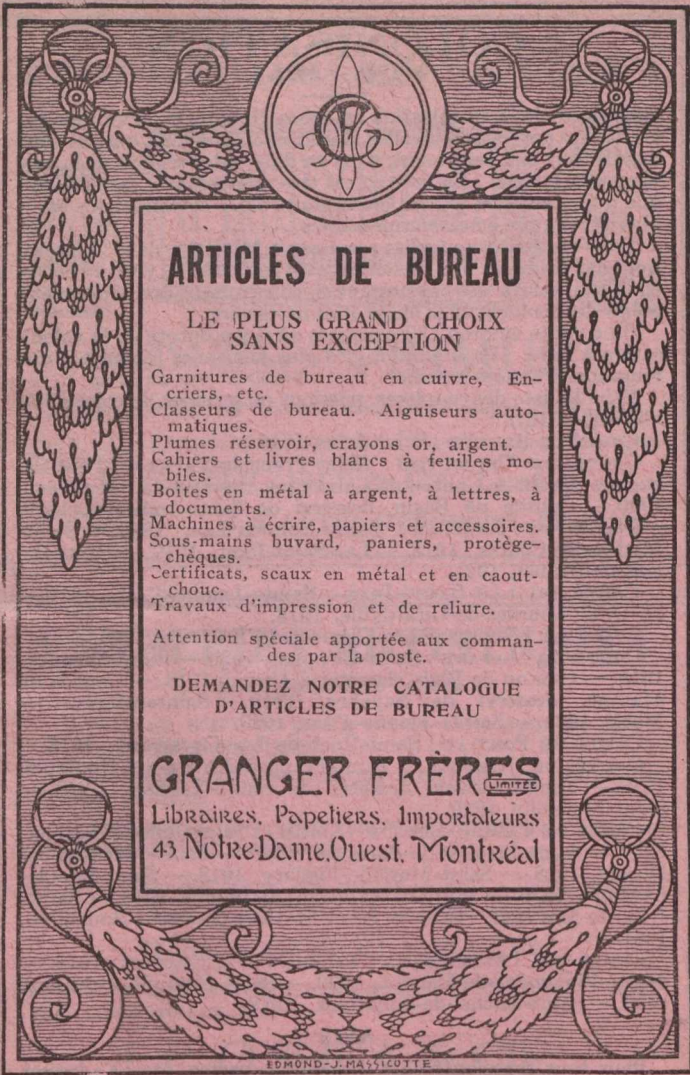
Édifice de "LA SAUVEGARDE"

Angle Notre-Dame et Saint-Vincent, Montréal.

L'Action française

est l'organe de la *Ligue d'Action française*, centre d'action au service de la langue, de la culture et des traditions françaises au Canada.

Les directeurs de la Ligue sont : M. l'abbé Philippe PERRIER, président; MM. Anatole VANIER, avocat, secrétaire général, Louis HURTUBISE, ingénieur civil, trésorier, M. l'abbé Lionel GROULX, professeur à l'Université de Montréal, M. l'abbé Lucien Pineaut, professeur à l'Université de Montréal, MM. Arthur LAURENDEAU, professeur; Antonio PERRAULT, avocat, professeur à l'Université de Montréal, Emile Bruchesi, avocat, Montréal.



ARTICLES DE BUREAU

LE PLUS GRAND CHOIX
SANS EXCEPTION

- Garnitures de bureau en cuivre, Encriers, etc.
- Classeurs de bureau. Aiguseurs automatiques.
- Plumes réservoir, crayons or, argent.
- Cahiers et livres blancs à feuilles mobiles.
- Boîtes en métal à argent, à lettres, à documents.
- Machines à écrire, papiers et accessoires.
- Sous-mains buvard, paniers, protège-chèques.
- Certificats, scaux en métal et en caoutchouc.
- Travaux d'impression et de reliure.

Attention spéciale apportée aux commandes par la poste.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE
D'ARTICLES DE BUREAU

GRANGER FRÈRES LIMITÉE

Libraires. Papetiers. Importateurs
43 Notre-Dame-Ouest, Montréal

EDMOND-J. MASSICOTTE

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

COLONISATION

1916 — 1921

L'œuvre de la colonisation est assez vivante, si on en juge par la liste des paroisses nouvelles, dessertes ou missions, qui ont surgi depuis trois ans, seulement, dans les différentes régions de la province de Québec. La liste en est très intéressante, car elle indique d'une manière précise les endroits où la colonisation s'est le plus développée en ces derniers mois.

Dans toutes ces nouvelles paroisses le Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, s'est intéressé au sort du colon, en faisant ouvrir des chemins, et en construisant des ponts, voire même des écoles là où la chose était nécessaire.

On compte environ 150 paroisses où il y a encore de la colonisation à faire. La fondation des plus anciennes remonte à une vingtaine d'années à peine.

Voici la liste des paroisses, missions ou groupes de colons établis depuis 1918 :

COMTÉ DE BEAUCE : Saint-Jules, 1918.

COMTÉ DE CHICOUTIMI : Saint-François-Xavier-du-Petit-Sauguenay : 1918. — Canton de Labrecque, desservi de l'Ascension, 1920. — Canton de Bégin, desservi de Saint-Ambroise, 1920.

COMTÉ DE LABELLE : Saint-Jean-sur-Lac, 1919. — Saint-Michel-des-Cèdres, 1918. — Lac-Saint-Paul, 1919. — Saint-Benoît-de-Brunet, 1921.

COMTÉ DU LAC SAINT-JEAN : Sainte-Jeanné-d'Arc, 1918. — N.-D.-de-Lourdes-de-Girardville, 1918.

COMTÉ DE L'ISLET : Saint-Clément-de-Tourville, 1919.

COMTÉ DE MATANE : Saint-Cléophas, 1920. — Saint-Vianney, 1918. — Canton de Blais, desservi d'Amqui, 1918. — Canton de Matane, desservi de Sayabec, 1918. — Sainte-Marguerite-Marie, 1921. — Sainte-Jeanne-d'Arc, 1920.

COMTÉ DE PONTIAC : Saint-Roch-du-Lac-Cayamont ; 1918.

COMTÉ DE RIMOUSKI : Saint-François-Xavier-des-Hauteurs, 1918. — Fond-d'Ormes, desservi de Saint-Narcisse, 1918. — Saint-Marcellin, 1920.

COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE. (Abitibi) : Saint-Judes-d'Authier, 1918. — Saint-Jacques-de-Barraute, 1920. — Saint-Jacques-de-Dupuy, 1918. — Saint-Marc-de-Figuery, 1918. — Saint-Luc-de-LaMotte, 1920. — Saint-Barnabé-de-Landrienne, 1918. — Saint-J.-B.-de-Macamic, 1918. — Saint-Mathias-de-Royal-Roussillon, 1921.

COMTÉ DE TÉMISCOUATA : Saint-David-d'Estcourt, 1918. — Sainte-Philomène-de-Raudot, 1920. — Saint-Dominique-du-Lac, 1920. — Saint-Michel-de-Squateck, 1919.

AVIS

Pour tous renseignements, brochures, cartes, etc., s'adresser à l'honorable Monsieur J. E. Perrault, ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, Québec.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre

TOUJOURS EN AVANT

**THE
PRIMUS**
Noir et Vert
naturel

En paquets
seulement.



Conserves
Alimen-
taires de
Fruits
et
Légumes
PRIMUS

POUDRE A PATE
CRÈME DE TARTRE
GELÉES EN POUDRE

“PRIMUS”

La marque “PRIMUS” est une garantie de qualité et de pureté.

L. CHAPUT, FILS & CIE, Limitée

Maison fondée
en 1842

2 à 12 rue DeBresoles, Montréal.

VERRERIES ARTISTIQUES

Pour églises et foyers

¶ Vitraux d'art de haute classe faits sous la direction d'artistes compétents.

¶ Maquettes et soumissions fournies sur demande. Ouvrage garanti.

¶ Des conditions spéciales sont faites au clergé et aux communautés religieuses.

Importateurs de vitres de toutes sortes. Distributeurs pour la province de Québec de la

VITRE BLANCHE ET SANI-ONYX,

Meilleures que le marbre pour dessus de tables, hôpitaux, laboratoires, etc.

J. P. O'SHEA & CIE.

15, Ruelle Perrault,

MONTRÉAL

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

JEUX EDUCATIFS

LE TOUR DU MONDE EN AUTOMOBILE.....	\$3.00
LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURS (d'après Jules Verne).....	3.00
LA FRANCE A VOL D'OISEAUX.....	3.00
LOTO ZOOLOGIQUE.....	2.50
MES JOLIS POCHOIRS.....	4.00
IDEAL MODELAGE.....	2.50
TOUT-EN-BOIS (Perles et olives).....	3.00
JE SAURAI LIRE ET ECRIRE (Cubes alphabétiques).....	2.25
ORIGINALES DECORATIONS AU TAMIS.....	2.25
MES JOLIS BATONNETS.....	1.50
LES FLEURS DE LOLOTTE.....	1.25
PIQUAGE DE LOLOTTE.....	.75

et un grand nombre d'autres jeux.

Demandez notre catalogue.

LIBRAIRIE NOTRE-DAME

28 ouest, rue Notre-Dame.

Montréal

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siège Social: 7 et 9 PLACE D'ARMES, MONTREAL.

Capital autorisé.....	\$5,000,000.00
Capital payé et surplus.....	\$4,500,000.00

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: L'hon. Sir HORMISDAS LAPORTE, C.P., ex-maire de Montréal, de la maison Laporte, Martin (Ltée), administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-président: M. W.-F. CARSLY.

Vice-président et Directeur général: M. TANCRÈDE BIENVENU, administrateur "Lake of the Woods Milling Co."

M. G.-M. BOSWORTH, président de la "Canadian Pacific Ocean Services Limited"

L'hon. NEMESE GARNEAU, C.L., Québec, président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.

M. ÉMILIE DAOUST, Vice-Président de la Librairie Beauchemin, Limitée; Commissaire du Havre de Montréal.

M. S.-J.-B. ROLLAND, Président de la Cie de Papier Rolland Limitée.

BUREAU DES COMMISSAIRES-CENSEURS

Président: Hon. Sir ALEXANDRE LACOSTE, ex-juge en chef de la cour du Banc du Roi.

Vice-président: L'hon. N. PÉRODEAU, ministre sans portefeuille du Gouvernement Provincial, administrateur de la "Montreal Light, Heat & Power Co."

M. J.-AUGUSTE RICHARD, administrateur de l'Université de Montréal; propriétaire du Fashion Craft.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

RÉCAPITULONS

Il est bon, à la veille d'une nouvelle année, de prendre une vue d'ensemble de sa besogne. Récapitulons, encore une fois, tout ce qui manque à notre intégrité française, afin de stimuler nos énergies.

Dans l'administration fédérale la langue française est loin de jouir de la plénitude de ses droits; nous avons des reculs effroyables à racheter. Les compagnies d'utilité publique n'observent pas entièrement la loi Lavergne; on nous parle encore anglais sur les chemins de fer; on nous écrit en anglais des compagnies de messagerie et de téléphone. Nos villes, nos villages, nos campagnes portent toujours le maquillage anglais par les enseignes et les annonces. Certaines parties de notre enseignement sont trop anglicisées; des pères de famille nous font des confidences navrantes sur l'anglomanie de leurs garçons et de leurs grandes filles. Le cinéma américain continue de nous envahir et d'entamer nos mœurs. L'intérieur de nos foyers, leur décoration, leur atmosphère est imparfaitement française.

Nos forces économiques ne sont que très peu libérées. Nos classes ouvrières restent encore prises, pour la plus grande partie, dans l'engrenage de l'Internationale américaine. Notre richesse est toujours inorganisée. Un immense coulage se fait vers le commerce étranger, vers les banques, les assurances étrangères. Nous ne disons rien des lents progrès de notre industrie, du domaine national exploité sans nous ou contre nous.

On le voit : il reste encore trop de besogne pour se reposer. Des progrès sont accomplis chaque jour. Mais jurons-nous d'aller jusqu'au bout de nos énergies pour devenir entièrement maîtres dans notre maison. Que ce soit l'une de nos résolutions du Jour de l'an.

L'ACTION FRANÇAISE.

LA VERTU DES TRADITIONS

“Nous sommes le prolongement de nos parents. Pour fortifier notre personnalité, il faut nous placer dans une suite et nous tenir liés à ceux de qui nous avons hérité. Il importe à notre santé morale que nous laissions les concepts fondamentaux de nos morts parler en nous. Comment mieux les entendre que si nous maintenons les conditions de vie où ils se développaient eux-mêmes.”

On ne saurait mieux faire saisir, que par ces paroles d'un académicien contemporain, la vertu des traditions, dans lesquelles se sont incrustés, au cours des âges, les sentiments et les tendances qui ont façonné à chaque race une physionomie particulière et lui ont imprimé un caractère distinctif.

Dans la tradition en effet réside une vertu. Et ce n'est pas pure sentimentalité: c'est l'effet d'une loi profonde qui régit l'évolution des races, en établissant une intime solidarité entre toutes les générations qui communient aux sentiments d'une même âme que chacune a contribué à perfectionner.

Parler de la vertu des traditions, c'est bien entrer dans l'esprit de l'*Action française*, toute vouée à la défense des nôtres. Puissent ces quelques lignes aider au travail que la vaillante revue poursuit sans relâche, avec un à-propos dont nos trop fréquentes défaillances soulignent l'importance.

Nous soumettrons en premier lieu quelques considérations d'ordre général sur cette loi de développement qui préside à toute éducation; la seconde partie de notre tra-

vail examinera comment cette loi trouve son application dans la fidélité aux traditions.

* * *

Les races, comme les individus, obéissent à une loi de développement qu'on ne peut nier sans faire mentir l'expérience, l'histoire et la raison, et qu'on ne peut contredire sans compromettre l'effet du travail d'éducation. Prenons en premier lieu l'individu, l'enfant. L'éducateur ne crée rien chez lui. Sa tâche consiste à *développer et à discipliner* les activités dont l'enfant a reçu le germe, c'est-à-dire les dispositions naturelles qui sont innées chez lui et les dispositions surnaturelles qui lui ont été infusées par le baptême. Or pour atteindre sa plénitude, l'action de l'éducateur doit reposer sur des principes qu'il n'est pas à propos d'énumérer tous; nous en citerons deux pour le besoin de notre thèse.

En premier lieu, l'éducateur doit connaître le tempérament particulier de l'enfant pour y adapter son travail. Chaque esprit, en effet, a "sa forme propre", "sa courbure d'âme originale, son "génie propre", si l'on peut ainsi dire, constituant le caractère distinctif de son individualité ou de sa personnalité. C'est le résultat d'un ensemble de ressources et de déficiences, de qualités et de tendances natives qui sont en germe chez l'enfant et sur lesquelles s'exerce l'action de développer et de discipliner qui constitue le rôle de l'éducation. L'éducateur doit respecter cette personnalité de l'enfant; le succès de son travail tient à la manière dont il saisira, pour s'y adapter, la forme suivant laquelle son élève doit être gouverné.

En second lieu, pour être normal, le développement des qualités natives doit se faire suivant une progression continue, dans un enchaînement qui relie le présent au passé.

C'est la condition de tout progrès. Physiquement l'homme d'aujourd'hui est l'enfant d'hier développé, grandi, fortifié dans sa vie corporelle, suivant sa forme propre. Voilà ce qui doit se trouver dans son être intellectuel et moral: "Une éducation ininterrompue est la condition même de toute civilisation et de toute culture."¹ C'est parce qu'il y a suite dans son développement et que cette suite s'enchaîne dans des habitudes physiques, intellectuelles et morales, que l'homme s'élève à la virilité et à l'état de civilisé. "L'éducation n'est que l'art de créer des habitudes,"² et les habitudes ne sont que des états créés par des actes continus.

On peut donc conclure qu'il existe une loi, en vertu de laquelle l'éducation, pour faire atteindre à la personnalité son plus haut degré de développement, doit tenir compte des caractéristiques du tempérament du sujet, et se suivre dans un enchaînement continu qui fait bénéficier le présent de l'acquis du passé. Adaptation et continuité: voilà les deux principes de la loi que nous voulions mettre en lumière.

C'est en se soumettant à la même loi que les races se développent, atteignent la pleine vigueur de la virilité et montent dans la pleine lumière de la civilisation. La race aussi a son "génie propre", son tempérament distinctif. Chez un peuple de même origine, toutes les divergences accidentelles qui distinguent les individus et les familles, reposent sur un fonds commun de qualités et de tendances formant l'âme de la race, et qui entrent comme un élément fondamental parmi les caractéristiques qui constituent la "forme propre" des individus appartenant à cette race.

Ces qualités de fond, ces caractéristiques ethniques se sont développées et disciplinées au cours des âges par une

¹ Dévaud.

² Compayré.

continuité qui les perfectionna sans détruire, mais plutôt en respectant le génie propre, "la courbure d'âme originale" de la race. Chaque génération y a apporté sa contribution, en utilisant l'acquis des générations précédentes, et en y ajoutant les perfectionnements que la vie ambiante lui permit de s'assimiler suivant son tempérament ethnique. L'évolution se produit ainsi, façonnant et perfectionnant à la longue le cerveau de la race, ses habitudes d'esprit, ses tendances morales et les modes d'action de sa vie nationale. Nous trouvons ici la loi d'adaptation et de continuité.

La race, comme l'individu, est donc une entité, une personnalité qui se forme graduellement sous l'influence des divers facteurs d'éducation. Or l'éducation, répétons-le, ne crée rien; elle *développe* et *discipline* les énergies natives en respectant leur forme. Une race ne se fortifiera donc, ne progressera que dans la mesure même où l'éducation, au foyer, à l'école et dans tout milieu qui agit sur l'âme pour la façonner, tiendra compte de ses caractéristiques et de son passé, tout comme l'éducation des individualités exige adaptation aux aptitudes spéciales et continuité dans le travail de développement. Il faut rester soi-même tout en se perfectionnant.

Mais l'âme de la race n'est pas une abstraction. Elle s'incarne dans les individus. Les qualités et tendances fondamentales qui constituent les caractéristiques de celle-là, entrent parmi les énergies natives dans la constitution de ceux-ci. Pour faire atteindre à l'individu son plus parfait développement, il faudra donc tenir compte des caractéristiques de sa race. La continuité exigée dans l'éducation des individus, entre ce qu'il était hier et ce qu'il est devenu aujourd'hui sous l'effet du développement normal, cette même continuité doit être maintenue entre le passé de la race et l'âme du sujet en qui elle se concrétise.

Nous sommes en effet "les prolongements de nos parents". Et "une éducation ininterrompue est la condition même de toute civilisation et de toute culture." L'individu n'est pas un être isolé entre les générations précédentes dont il n'aurait rien à recevoir, et les générations suivantes qui n'auraient rien à attendre de lui. "Il faut nous placer dans une suite et nous tenir liés à ceux dont nous avons hérité"; il faut laisser "les concepts fondamentaux de nos morts parler en nous". Il s'ensuit que chacun doit être conscient de la solidarité qui unit toute la race, afin de ne pas la laisser dégénérer en lui; il doit penser que la génération actuelle attend de lui qu'il contribue à sa prospérité, et que les générations futures ont droit qu'il leur transmette le patrimoine ancestral augmenté. Ce n'est pas seulement "le fait brut de la transmission de la vie" qui relie une génération à l'autre, mais "la transmission des aptitudes à vivre la vie d'une certaine façon" qui est précisément celle de la race. "La cité future doit solidement s'asseoir sur les profondes bases du passé."³

Et qu'est-ce que comporte ce patrimoine de la race qui doit être ainsi transmis d'une génération à l'autre? Il ne consiste pas simplement dans la conservation des biens matériels et tout cet ensemble de créations bonnes et durables qui, dans l'ordre intellectuel, social et politique, constituent la civilisation au sens objectif du mot; il est surtout un trésor immatériel déposé dans l'esprit et le coeur, une tendance générale à conserver les idées et les sentiments des ancêtres et leurs idéaux, un culte voué aux traditions dans lesquelles se sont concrétisées toutes ces richesses dont l'âme ancestrale s'est chargée au cours des siècles.

³ José Vincent.

* * *

Or, c'est là précisément l'objet de notre seconde catégorie de considérations. Ces idéaux et "ces concepts fondamentaux" de la race; ce "sceau divin imprimé dans l'âme d'un peuple" pour lui marquer sa "forme propre", suivant laquelle il doit évoluer, en se perfectionnant; ces aptitudes ethniques à "vivre la vie d'une certaine façon" qui est celle de la race; toutes ces notes individuantes de l'âme ancestrale se sont coulées dans des moules extérieurs, se sont cristallisées dans des formes vivantes qui se transmettent sous le nom générique de *traditions*: traditions nationales, traditions sociales, traditions familiales. C'est par elles que le présent communique au passé et que les ancêtres prolongent leur forme d'âme dans leurs descendants. Par elles "les concepts fondamentaux" de nos morts parlent en nous et leurs actes se répètent en nous. Par elles en un mot l'éducation des descendants est soumise à la loi d'adaptation et de continuité. Et pour donner à l'âme la possibilité d'atteindre son plein épanouissement, en la faisant bénéficier de toutes les qualités, de toutes les forces vives que la race a accumulées au cours de son évolution; pour assurer aux générations futures l'héritage complet du patrimoine sacré légué par les générations précédentes; pour donner à la formation de l'homme toute sa profondeur et toute sa plénitude, il faut que ces traditions vivantes soient vécues, qu'elles pénètrent sa personnalité, s'introduisent dans son être intime et deviennent des principes de vie. L'éducation est donc bien incomplète qui ne tient pas compte de la puissance, de la vertu des traditions.

Elles sont nombreuses ces traditions qui font parler en nous les concepts fondamentaux de nos morts. **Conten-**
tons-nous d'en signaler quelques-unes des principales:

c'est la langue avec les formes dans lesquelles se sont fixés les pensées et les sentiments des ancêtres; ce sont les coutumes familiales chargées de l'arome des qualités et du parfum des vertus qui ont consacré le foyer; ce sont les pratiques des relations sociales imprégnées du sens de la justice, de l'héroïque dévouement, de l'esprit d'hospitalité, de la gaieté franche, de la politesse cordiale; c'est la fidélité aux devoirs religieux et à ces mille détails qui associaient le sentiment religieux à tous les actes de la vie des ancêtres.

Oui, dans toutes ces traditions réside une vertu éducatrice: c'est l'âme des ancêtres qui vit et se perpétue dans ces formes extérieures; en s'adaptant à l'âme des descendants, ces formes, qui ont la vertu des habitudes, lui font acquérir "la courbure d'âme originale" des anciens, lui donnent l'empreinte du "sceau divin" qui marque toutes les pages de l'histoire de la race au cours de son évolution. Si cette chaîne d'or est interrompue, nous nous isolons de notre passé; ne communiquant plus avec les sources qui, suivant l'ordre établi par Dieu, doivent faire affluer dans l'âme des individus le flot toujours croissant des énergies de la race, nous stérilisons en nous les qualités ethniques qui plongent leurs racines dans le sol fécond cultivé et sanctifié par les ancêtres. L'abandon de nos traditions ouvre dans notre âme des fissures par lesquelles s'échappe la sève la plus pure de l'âme de la race.

Pour ne pas prolonger davantage ces considérations déjà longues, terminons par quelques brèves observations sur une seule de nos traditions familiales, dont le prochain renouvellement de l'année fait revivre le touchant souvenir.

Comme le rappelait d'une manière si émouvante l'article de Mgr Latulipe sur nos traditions, ⁴ il était beau autre-

⁴ *L'Action française*, nov. 1920.

fois le premier janvier des ancêtres; il l'est encore, nous voulons le croire, dans beaucoup de nos familles canadiennes. Et dans cette beauté il y a plus que de la poésie. Cette tradition touchante qui, dans les premiers rayonnements de l'aube d'un matin d'hiver canadien, amène à la maison paternelle la longue théorie des enfants et des petits-enfants qu'attend la bénédiction du chef de famille, symbolise et synthétise tous les éléments qui forment, suivant l'expression de Le Play, "la constitution essentielle de l'humanité", et qui, "depuis les premiers âges, règlent les idées, les moeurs et les institutions des peuples prospères".⁵ On y trouve en effet le caractère religieux du respect dont l'autorité paternelle a besoin pour assurer dans les familles l'observation des "cinq grandes lois qui font la perfection morale de l'homme" et garantissent la stabilité et la prospérité des familles.⁶

Une complète démonstration de cette vérité nous entraînerait certes au delà du cadre que nous fixe notre sujet. Notons seulement que le maintien intégral de l'esprit constitutif de la famille est la base de la sécurité et de la santé de la société, et que la famille ne se maintient intégralement que si elle est organisée sur la base du respect religieux de l'autorité paternelle. La tradition catholique a toujours marqué ce respect du caractère d'un devoir religieux. C'est pourquoi s'est introduite aux foyers chrétiens la religieuse pratique de s'agenouiller aux pieds du chef, à certaines solennités de la vie, pour en recevoir une bénédiction. Bénir est un acte de religion qui ressortit à l'autorité paternelle. Suivant l'expression de Mgr Dupanloup, bénir est le propre de la majesté divine et de la majesté paternelle, parce que "c'est une oeuvre de puissance et d'amour". L'Écriture sainte nous montre dans la vie des saints patriar-

⁵ F. Le Play : *Constitution essentielle de l'humanité*, préface.

⁶ Castelein, *Droit naturel*, 1903, p. 642.

ches, la puissance effective de la bénédiction sur leurs enfants. C'est comme la sanction de leur autorité.

La tradition de la bénédiction paternelle au premier de l'an est donc imprégnée de la vertu d'une pratique religieuse; elle maintient vivant, dans l'âme des enfants, le principe qui fait la force et assure la stabilité des familles. Il serait facile de démontrer qu'elle contribue aussi puissamment à fortifier le principe de l'intime solidarité qui maintient le lien et la force permanente de toutes les autres traditions familiales.

Gardons-la donc cette tradition si catholique et si canadienne! Soyons fidèles à toutes nos traditions. L'éminent économiste Le Play, à la suite de son enquête à travers le monde, conclut que la merveilleuse survivance et le développement prodigieux des Canadiens français sont dus à la fidélité avec laquelle ils ont conservé leurs traditions religieuses, autour desquelles s'étaient cristallisées toutes les forces vives de la race. Et tout son monumental travail met en relief cette vérité d'observation, à savoir que dans les familles stables, la déperdition des traditions dans lesquelles s'incarne la "constitution essentielle de l'humanité", amène fatalement la désorganisation de la famille et la ruine de la société. La solution de continuité entre l'âme saine des ancêtres et l'âme des contemporains tue les nations.

Mgr J.-R. LÉONARD,

Évêque de Rimouski.

UN BON LIVRE

Un bon livre à répandre, c'est *L'art d'être une bonne mère* de Mme Pauline Fréchette-Handfield.

LE CALENDRIER DE JEANNE LE BER

Un prêtre en avait parlé à une religieuse. Il ne comprenait point qu'on laissât dans la solitude cette fleur que Dieu y a prise pour l'emporter dans sa gloire. Jeanne Le Ber, c'était pour lui la petite Sœur Thérèse du Canada. Il fallait montrer sa noble figure un peu partout, figure d'un charme surnaturel où les mondains eux-mêmes trouvent une beauté qui les émeut.

Femme de grand esprit et d'action, la religieuse comprit tout de suite la noblesse de l'idée. Et voici que vient de paraître le "Calendrier de Jeanne Le Ber"; et nous le devons à la Congrégation de Notre-Dame. Il appartenait à l'une des filles de Marguerite Bourgeoys, à celles qui sont les gardiennes d'une grande amitié et d'un grand souvenir, de nous en faire l'aumône généreuse.

Elle est donc là, devant moi, fixée sur un riche carton et dans son profil de médaille, celle qui eut de son temps le plus noble et le plus beau visage de jeune fille. Ainsi que je l'ai écrit ailleurs, "Je regarde ces yeux qu'ombragent de longs cils, yeux recueillis qui paraissent fermés sur la vision du Christ. Je regarde toutes les lignes du profil. Il se dégage bien d'un voile blanc, qui l'enserme comme une coiffe et où viennent se mouler les formes de la tête. Il y a là un front de noblesse et de pureté, un mélange de simplicité droite, de grâce française et de décision sereine. Et je m'explique que Dieu, ayant fait cette créature parfaite, l'ait gardée pour Lui seul".

Quelle bienfaisance nous vaudra cette résurrection ! Il y a des visages, ainsi Dieu l'a voulu, qui portent dans leurs traits et dans leur expression, une sorte de magnétisme divin. La popularité de la petite Sœur Thérèse de l'Enfant Jésus tient-elle à autre chose ? Qui nous défend d'espérer la même renommée pour la jeune et charmante fiancée du Christ de Ville-Marie ? Jeanne Le Ber porte dans son visage, le reflet

d'une grande histoire, celle où les âmes se mesuraient à l'âme de Dollard et où l'héroïsme était pour tous la commune vertu. Ce seul reflet nous sera un rappel à la grandeur de nos origines et de nos devoirs

Mais la bienfaisance en viendra aussi de plus haut Les saints sont les vrais morts qui ne meurent point Nous savons, par notre foi, que sur leurs lèvres, la prière ne s'éteint jamais. Elle ne passe de la terre aux cieux que pour s'agrandir et devenir éternelle. "Comme une sentinelle vigilante, a dit de la recluse de Ville-Marie, son premier panégyriste, elle se tenait debout pour sa patrie." Au ciel, nous en avons l'invincible certitude, Jeanne Le Ber reste encore debout pour la Nouvelle-France. Et pourquoi pas ? Si notre jeune pays est toujours l'apôtre de Dieu, la vierge canadienne ne peut se désintéresser de nos destinées. Je songe même que de nous rappeler désormais plus souvent cette prière, nos âmes vont se tenir plus confiantes et plus droites.

Le médaillon de Jeanne était l'une des figures inspiratrices qu'avait accrochées, au mur de sa chambre, cette délicieuse Virginia de Lantagnac, émouvante petite héroïne de chez nous que vient de créer un de nos romanciers. Il faudra donc acheter et mettre devant ses yeux, à la bonne place, pas très loin de son crucifix, le "Calendrier de Jeanne Le Ber". Chaque jour on voudra lire l'un des 365 feuillets où M. Faillon, Laure Conan et quelques autres racontent la vie de l'héroïne. Avec le souvenir de Jeanne, c'est une noble prière et c'est la vertu d'une histoire qui va entrer dans nos foyers. ¹

Joyberte SOULANGES.

¹ Quelques exemplaires du calendrier représentent Jeanne Le Ber faisant à Dieu l'offrande de sa jeunesse; quelques autres nous la montrent, occupée à façonner de ses doigts, ces magnifiques travaux d'autel que l'on conserve encore comme les plus précieuses reliques. Jeanne fut la fondatrice, pourrait-on dire, de l'Oeuvre des tabernacles de la Congrégation. L'honneur de se rattacher à un tel souvenir vaudra sans doute à cette entreprise de charité, de nouvelles et vaillantes ouvrières.— J. S.

NOTRE AVENIR POLITIQUE

CONCLUSION

Avec le présent article sera close l'enquête la plus importante de l'*Action française*. Nous n'étions pas sans quelque appréhension sur l'effet immédiat de cette campagne d'idées. Sous prétexte de nous tenir à l'avant-garde de la pensée canadienne, n'allions-nous pas apparaître à nos amis eux-mêmes, quelque peu téméraires, posant à l'envi des problèmes prématurés? Notre inquiétude dura peu. Le sujet de cette enquête fut décidé au printemps de 1921. Dans l'article préliminaire paru en janvier, mais écrit en novembre, j'avais, aussi nettement que possible, défini notre attitude. Soucieux de ne rien faire pour briser le statu quo politique, mais assurés que la brisure serait faite malgré nous, la plus courte clairvoyance, écrivais-je, prescrivait de s'assurer contre l'avenir. Il nous paraissait utopique que l'on posât l'assiette d'une seule nation sur un territoire à peine mesuré en sa largeur, par six jours de chemin de fer. Les oppositions géographiques trouvaient d'ailleurs leur répercussion dans un pacte contre nature où les alliés que nous sommes ont plus de sujets de discordes que des adversaires.

Cet article n'était pas encore paru dans l'*Action française*, qu'avec une soudaineté imprévue, les événements confirmaient nos prévisions. Les élections canadiennes avaient lieu; une fois de plus, avec une évidence irrésistible, s'affirmaient les antagonismes de notre pays. Et l'homme qui a porté sur nos problèmes le regard le plus vigoureux et le plus pénétrant, ne pouvait retenir cet aveu : "La Confé-

dération a vécu, en puissance. Durera-t-elle 20 ans ou 30 ans, je l'ignore; mais elle doit se dissoudre un jour. En annexant cet immense territoire de l'Ouest où devait pénétrer l'influence américaine, les pères de la Confédération ont fait une erreur capitale. Ils ont mis le poison dans le berceau de l'enfant. De plus en plus notre vie nationale sera dominée par la rivalité de l'Est et de l'Ouest."¹

Depuis lors combien d'autres événements sont venus nous rappeler que nous n'habitons pas un univers figé. Les observateurs de la politique internationale ne cessent d'apercevoir, au sein de l'empire anglais, des signes de caducité. En Angleterre, au centre même du vaste édifice, des symptômes de dissolution se manifestent avec une alarmante insistance. L'Anglais des îles garde encore un grand respect pour son souverain et pour quelques vieilles traditions qui dérivent de la royauté. Mais à Rome aussi autrefois, l'empereur était dieu; et c'est à la divinité d'Auguste que s'adressaient les acclamations du peuple. Le dieu s'évanouit lorsqu'il eut absorbé toutes les puissances religieuses et politiques et que ce fardeau l'écrasa. En Grande-Bretagne, l'on suit une évolution inverse mais non moins dangereuse. La royauté n'absorbe pas, elle se dissout; elle se dissout dans le développement des constructions démocratiques qui bientôt ne lui laisseront plus que le rôle d'une coupole superflue, nous ne voulons pas dire d'une fausse fenêtre. Hier encore la révolution sociale grondait en Angleterre comme un péril imminent. Qui a pu lire, sans un peu d'émoi, ces paroles de M. Chamberlain à la veille des récentes élections anglaises: "Je me demande quelquefois si ceux qui ont si ouvertement discuté la conduite du gouvernement, ont une conception bien claire des périls qui nous menacent. Je

¹ M. Henri Bourassa, *Le Devoir*, 23 décembre 1921, p. 2, col. 2.

ne parle plus d'affaires étrangères, *je parle de périls à l'intérieur de notre pays. A certaines heures la révolution frappe à notre porte...* Aujourd'hui, le devoir de tous les éléments constitutionnels et conservateurs de la nation est de défendre la constitution et l'ordre économique qui nous ont faits ce que nous sommes. *Ces temps derniers, nous avons encore une fois été menacés de "l'action directe."*² Les élections qui sont venues depuis lors n'ont rien changé à ces troublants pronostics. Les conservateurs ont repris la direction du Parlement; mais le parti travailliste, où menacent de dominer les éléments révolutionnaires, est devenu "la loyale opposition de Sa Majesté".

L'avenir se fait-il plus rassurant, lorsque, du cœur de l'empire, on passe à l'examen de ses parties intégrantes? La cohésion actuelle, plus apparente que solide, vaut-elle la peine d'une illusion? Et puisque volontiers l'on compare cette vaste construction à celle de l'ancienne Rome, pourrait-on invoquer, en faveur de la durée de celle-là, la lente dislocation, l'interminable agonie de la puissance des Césars? Ce serait oublier que les causes les plus générales qui ont agi pour la conservation de l'empire de Rome, n'agissent point pour la conservation de l'empire britannique. Fait de parties trop largement disjointes, celui-ci n'a rien de l'unité géographique que faisait à l'autre le lac romain de la Méditerranée. De même les Anglo-Saxons sont bien obligés d'admettre, qu'en dehors des groupes de leur race, l'orgueil d'appartenir à leur empire n'a rien de comparable à la fierté mystique des peuples anciens saluant, dans l'univers d'Auguste, le stade définitif du progrès humain. Mais voici des différences encore plus inquiétantes : ce ne sont point des peuples lassés, trop heureux de

² Cité par la *Revue universelle*, 1er nov. 1922, p. 350.

recevoir une loi, qui composent le Commonwealth britannique; ce sont des peuples jeunes, impatients de liberté et d'indépendance, en plein essor vers la force et l'avenir. Les quelques faits de ces derniers mois sont lourds de signification : l'Irlande sort de sa lutte séculaire avec une émancipation accrue; l'Égypte, les Indes sont toujours frémisantes; le réveil du monde ture ne peut qu'entretenir, que fortifier les vellétés de révolte aux bords du Nil comme aux bords du Gange; le Canada lie plus que jamais sa politique extérieure à celle des États-Unis; et le refus récent de quelques Dominions d'entrer en guerre sur une simple dépêche de Downing street, équivaut peut-être à la rupture d'une chaîne.

Au reste, dès le mois de mars de l'année dernière, M. Louis Durand, s'appuyant sur d'autres faits bien acquis à l'histoire, énonçait déjà les mêmes conclusions. On a vu avec quelle sûreté d'analyse il nous a mis en face de la "croisée des chemins", pour y faire apparaître notre aspiration nationale comme la seule directive pratique. M. l'abbé Arthur Robert pouvait alors conclure en toute rigueur de doctrine : "Les Canadiens français qui doutent de la durée du lien britannique et du maintien de la Confédération, peuvent donc, en toute sécurité d'esprit, se préparer à faire un profitable usage d'une complète indépendance. Le droit naturel et la philosophie catholique les justifient d'agir ainsi."

* * *

En face de l'aspiration nationale se dressent toutefois de formidables obstacles. Ces obstacles, nous n'avons voulu ni les dissimuler ni les diminuer. Le plus grand de tous devait prendre forme dans la proximité d'un voisin dont la puissance de suction est à elle seule une grande

menace. M. Anatole Vanier a réduit l'épouvantail à son exacte mesure. Opportunément il a rappelé aux "timorés que celui qui nous inquiète est parfois plus inquieté que nous-mêmes". Et s'il fallait ajouter quelque chose à cette démonstration, un bref exposé du problème noir aux États-Unis nous suffirait. Sait-on, par exemple, que la population de couleur s'élevait, au dernier recensement, au chiffre de 10,500,000 ? Depuis qu'elle s'est émancipée, cette population s'est donc littéralement doublée et, dans la dernière décade, par la seule vitalité de la race, elle s'est accrue d'un million et demi. Quelques États, tels que le Mississipi, la Caroline du Nord, ont 50% de population noire. En outre, la race de couleur aux États-Unis est une race en pleine ascension. En 1860 on attribuait aux nègres 12,000 cases; ils en détiennent aujourd'hui 500,000 en pleine propriété. Ils comptaient alors 90% d'illettrés; ce 90% a été réduit des deux-tiers. Les noirs ont actuellement 300 journaux; ils se hissent jusqu'aux grandes écoles et jusqu'aux universités. L'an dernier, 1,500 jeunes gens de couleur terminaient leurs études secondaires; 461 bacheliers ès arts ou ès sciences, 11 maîtres ès arts, 3 docteurs en philosophie se joignaient à nombre d'autres. Et c'est le cas de répéter avec le publiciste qui nous fournit ces notes : "La parole est aux prophètes".³ En face des États-Unis surtout il convient d'écartier la théorie de l'univers figé, arrêté définitivement dans ses partages politiques. Si, au problème noir, prometteur d'une lutte de races, nous joignons, en effet, les oppositions toujours vives de l'est et de l'ouest, puis l'acuité des luttes sociales dans cette fourmillière de peuples aux trois-quarts infidèles, il paraît bien que d'ici cinquante ans, les Américains auront de quoi s'occuper chez eux.

³ Alexandre Brou, *Les Études*, 20 septembre 1922.

Pourquoi, dès lors, ne pas reporter à une échéance assez lointaine le péril de notre annexion ? A vrai dire nous concevons mal des hommes d'État réalistes gouvernant, de Washington, le territoire du Keewatin et du Yukon, con-viant au même pacte social, essayant de fondre dans la même nationalité, le nègre du Texas et le colon de l'Abitibi. Succomber à cette convoitise orgueilleuse, ne serait-ce point pour l'Américain précipiter l'écroulement de tout ? Les politiques n'ont pas encore trouvé, que nous sachions, les moyens de contenir, sous un même pouvoir, de si vastes étendues du globe. Ou la nécessité de refréner les forces centrifuges les contraint de fortifier démesurément le pou-voir central au péril de l'oppression puis de la révolte des parties composantes ; ou les octrois inévitables de trop géné-reuses concessions conduisent à un énervement continu de l'autorité, prélude de tous les démembrements.

M. Émile Bruchési l'a d'ailleurs fort bien démontré : nous ne sommes point sans ressources contre l'appétit du voisin. Plus de la moitié du continent, toute l'Amérique latine, peut devenir, si nous le voulons, notre alliée naturelle. Les mêmes périls et, par suite, les mêmes intérêts ne sont pas seuls à nous rapprocher. L'étroite parenté de la foi catholi-que et de la culture latine aurait depuis longtemps attiré nos esprits de ce côté, si, pauvre peuple en tutelle, nous n'avions laissé orienter toute notre politique extérieure vers le seul pôle anglo-saxon. Ajouterai-je que l'équilibre du monde ne pourra tolérer indéfiniment l'expansion de l'impé-rialisme américain. Le Japon, pour ne parler que de lui, verrait-il d'un œil serein ses redoutables rivaux s'installer à Vancouver, ce qui voudrait dire l'extension des bases navales établies contre lui, un nouveau pistolet braqué sur sa poitrine ?

* * *

Les obstacles extérieurs une fois écartés, nous n'étions qu'à la moitié de notre tâche. Il restait ceux de l'intérieur, ceux que viennent dresser la présence des races étrangères dans le futur État français, la prépondérance économique de quelques-uns de ces éléments, puis, en cas de rupture avec l'Ouest, la situation soudainement faite aux groupes français de cette région.

Dès le début de notre enquête, nous avons prévu, on s'en souvient, les alarmes légitimes de nos frères de race. Les considérations du Père Rodrigue Villeneuve ont dû calmer tous les esprits. En réalité nos frères de la dispersion pourraient-ils regretter une influence politique qui, pour eux, fut toujours de nul appui? Entre eux et nous, pour parler net, il ne s'agit que de l'influence morale du Québec et d'un soutien possible à la vie catholique et française du continent. Et pourquoi donc, dirions-nous à notre tour, serait-il interdit à un autre peuple de renouveler le magnifique effort de la race irlandaise? Si l'Irlande devient libre, elle devra ce miracle, sans doute, à son indomptable ténacité, à l'œuvre de réfection nationale accomplie par le Sinn-Fein; mais le miracle de la coalition de tous les groupes irlandais dispersés à travers le monde n'aura-t-il pas été l'acheminement vers l'autre merveille? Aujourd'hui que tant de causes abrègent les distances, les unités morales sont une force toute-puissante; et, sous quelque latitude qu'ils soient, quatre à cinq millions d'hommes n'ont que la faiblesse qu'ils se veulent bien consentir.

M. Georges Pelletier s'était chargé de ramener à ses exactes proportions l'obstacle d'ordre économique. Inutile de le dissimuler: la présence de l'étranger chez nous, sa mainmise sur nos matières premières, sur nos ressources naturelles, nos industries, nos voies de transport, constituent peut-être le plus grave empêchement à l'existence d'un État

français indépendant. Pourtant M. Pelletier qui a compétence en la matière, ne croit pas l'obstacle invincible. Une partie de nos richesses naturelles nous restent encore, la moins accessible il est vrai, mais que l'exploration de l'Ungava peut révéler considérable. Pour l'autre partie, celle qu'on a livrée follement à l'étranger, les moyens ne nous manquent point de la faire fructifier davantage à notre bénéfice, sinon de la recouvrer peu à peu. Quelques changements opportuns dans les conditions de l'exploitation, et, par exemple, quelques clauses restrictives lors du renouvellement des baux, pourraient réformer tout l'état de choses. Notre industrie, non plus, ne doit pas désespérer de son affranchissement, si nous savons fortifier ce qui existe déjà, si nos capitaux gardés chez nous se mettent enfin à féconder nos entreprises. Sera-t-il plus difficile de reconquérir nos voies de transport ? On ne pourra tout de même changer le cours de cette souveraine artère qu'est le Saint-Laurent, non plus qu'enlever les rails de nos chemins de fer. Notre situation géographique imposera aux compagnies de voies ferrées de maintenir dans notre province leurs principales têtes de ligne. Et puisque nous aurons contribué de nos deniers à la construction de ces voies, sera-ce retenir autre chose que notre bien que de garder pour nous le réseau compris entre nos frontières ? En somme, ce qui presse le plus pour notre restauration économique, ne serait-ce point une coordination des efforts, un mot d'ordre plus large, plus énergique de nos hommes d'affaires qui jusqu'ici ont trop abandonné leur besogne aux intellectuels, aux publicistes qu'ils oubliaient, du reste, d'encourager ?

Un problème qui n'a rien d'insoluble, non plus, c'est celui des races étrangères à l'intérieur de l'État français. Joseph Bruchard a réduit habilement ce problème à une

question de fierté et de savoir-faire. Un ordre nouveau s'établira fatalement le jour où, redevenus maîtres enfin dans notre maison, nous commencerons de nous hausser jusqu'à ce rôle. Par une intelligente collaboration avec ses chefs, le peuple aura tôt fait de remettre hommes et choses à leur place. Un sens plus averti de nos responsabilités nous fera nous occuper plus diligemment des groupes de Latins assimilables qui eux-mêmes courtiseront moins avidement une culture devenue alors celle de la minorité. Contre les éléments plus réfractaires, et Joseph Bruchard voulait dire les Anglo-Saxons, l'heure pressera toujours de nous protéger, mais en nous rappelant toutefois que séparés de l'empire et d'"une Angleterre qui penche", les Anglo-Canadiens verront bien se modifier quelques-unes de leurs perspectives.

* * *

Puis ne faudra-t-il pas compter enfin sur notre vouloir collectif, sur nos puissances de pensée et d'action trop longtemps inactives? Des moyens existent de surmonter les obstacles et de nous préparer tout de suite à notre grand avenir. Ces moyens, les larges études du Père Ceslas Forest, de M. Antonio Perrault, de M. l'abbé Perrier nous les ont indiqués. Le premier nous a décrit la vertu des forces intellectuelles. La personnalité nationale suppose la personnalité de l'esprit; un peuple n'est tout soi-même que s'il est vraiment maître de sa vie intellectuelle; et c'est en l'élevant à la plus haute culture et en la maintenant conforme à son être fondamental, qu'il en fait le ferment de son avenir. M. Antonio Perrault a regardé, pour sa part, à nos énergies morales et il a cherché le moyen de les vivifier par le développement du sens national. C'est au sens national, conscience vivante des éléments constitutifs de notre race, volonté ardente de réaliser notre pleine destinée,

c'est à ce patriotisme conscient, lumière et force, que devra s'éclairer et s'animer la restauration de notre intégrité française. M. Perrault et le Père Forest s'accordent à réclamer tous deux le labeur et la direction de l'élite pour l'épanouissement de notre vie intellectuelle et nationale. Et jamais appel, ce nous semble, ne fut plus opportun. Qui oserait dire qu'il n'y a point chez nous un déficit de l'esprit ? Le rapport est-il ce qu'il devrait être entre la force intellectuelle que nous avons accrue en ces derniers temps, et notre production en œuvres de valeur, chargées de pensée et d'action ? Pour des causes où il n'entre aucune mauvaise volonté, mais qui nous sont tout de même dommageables, un trop grand nombre de nos intellectuels se bornent à l'enseignement oral et à des études de cabinet. Pendant ce temps-là il manque à tous, il manque à la jeunesse surtout, une grande école de maîtres, un ensemble d'ouvrages puissants qui détermineraient de façon décisive la direction des esprits.

Et voilà qui nous fait nous retourner avec un espoir plus avide vers la valeur fécondante de notre idéal national. En quelques pages ramassées, M. l'abbé Perrier nous a peut-être dit, sur ce sujet, le dernier mot de tout : "Si l'idéal est nécessaire à chaque individu pour que ses forces arrivent à leur perfectionnement..., il n'est pas moins urgent que chaque nation ait son idéal pour diriger ses efforts aux heures les plus sombres de son existence et coordonner toutes ses pensées, toutes ses affections, toutes ses activités."

Nous sommes ici au point capital ; il importe d'y insister.

* * *

Ce qu'il y a de plus grave, en effet, dans notre état, et ce mal est déjà vieux d'un demi-siècle, c'est que nous souffrons de désorientation essentielle. Entre l'idéal politique de notre peuple et l'effort de survivance qu'il a fallu

soutenir, la proportion ne fut nullement exacte. L'un et l'autre ne furent pas au même plan moral. Qu'avons-nous fait, en réalité, depuis cinquante ans? Nous avons conjuré notre peuple de se défendre, d'organiser sa vie selon la dignité d'un État français, tout en lui interdisant cette aspiration. Nous souffrons de tous les malaises et de tous les malheurs du mariage mixte contracté par notre race en 1841. Quand ce mariage fut sur le point de se rompre par un éclatant divorce, au lieu de reprendre notre liberté, nous sommes entrés dans une alliance nouvelle où bientôt figurèrent à nos côtés, trois, puis quatre, puis six, puis huit partenaires nouveaux. Pour nous, ce fut une erreur. Et si les plus graves raisons paraissaient imposer ce dénouement, fallait-il du même coup que cette dernière évolution politique nous dispensât d'ordonner notre vie? A tout le moins eût-il été séant de ne point présenter au peuple, comme un état définitif, ce qui ne pouvait être que temporaire. Après la dure expérience de l'union de 1841, en présence de la conformation géographique du deuxième État fédératif, des politiques plus clairvoyants eussent pu, ce nous semble, se défendre de la chimère. Ils pouvaient solliciter de notre peuple une coopération loyale à la fédération, sans lui demander de s'asseoir définitivement dans l'instable, sans lui arracher ses aspirations légitimes vers un avenir uniquement ajourné.

Manquant de but précis, dépourvu de tout principe ordonnateur, il n'est que trop facile d'apercevoir maintenant la suite de nos malheurs. La crise de la boussole a entraîné celle du gouvernail. Nous avons accompli les plus rudes manœuvres à bord d'un navire que plus rien ne dirigeait, qui n'avait mis le cap vers aucun rivage. Ce fut le désordre dans tous les domaines et presque la démission d'un peuple.

Dans l'ordre politique, nous ne savions plus même s'il fallait continuer de rester maîtres chez nous; nous n'osions plus l'être. L'État du Québec qui jusqu'en 1840 était demeuré le continuateur de la Nouvelle-France, devenait un État cosmopolite, ouvert à tout venant, comme les plaines de l'Ouest. Si parfois l'on y gouvernait encore dans le sens des intérêts français, ce n'était plus que par un reste de tradition politique qui, de plus en plus, perdait son fondement dans l'esprit des hommes. Le domaine national était jeté sur le marché et vendu à l'étranger, sans que le peuple ni peut-être les gouvernants s'aperçussent de la trahison. Signe non équivoque de notre entière abdication : nous préférions n'avoir point de drapeau plutôt que de nous entendre sur l'un ou sur l'autre; et l'on nous voyait arborer avec le plus d'amour ceux qui proclamaient le plus haut notre déracinement.

Nous avons cessé d'apercevoir le rapport de l'économique au national. Pendant qu'autour de nous, de savantes combinaisons accaparaient peu à peu nos meilleures richesses, tendaient de formidables filets pour nous y étouffer, nous secondions de toutes nos forces ces tentatives d'étranglement; nous fournissions nos spécialistes, notre main-d'œuvre, nos capitaux pour mieux assurer notre esclavage économique. Et dans le même temps que cet enveloppement s'effectuait contre nous et par la vertu d'une implacable solidarité de race, nous nous en allions, répétant stupidement, qu'"il ne faut point mettre de patriotisme dans les affaires".

Dans l'ordre moral et social, nous laissions saboter par des étrangers, la plus sacrée de nos traditions religieuses: le respect du dimanche. Nos ouvriers canadiens-français et catholiques, entraînent, par larges masses, dans les sociétés neutres et étrangères; à l'heure des conflits sociaux, ils ac-

ceptaient d'aller chercher, en dehors de chez nous, leur direction; et il leur était loisible de se mettre en marge de leur foi et de leur patriotisme, sans qu'on parût y voir une anomalie. C'était aussi l'époque où les mœurs, les modes américaines, le théâtre, le cinéma américains entraient par toutes nos portes. Nous n'avions plus même l'instinct du vivant qui distingue au moins l'assimilable de l'inassimilable. Une rage d'anglomanie s'emparait de notre monde commercial et financier; nos villes et jusqu'à nos plus petits villages prenaient soudain, par les enseignes, par les annonces, une physionomie anglaise. Et si quelques-uns trouvaient à reprendre à ce maquillage déshonorant, signe trop certain de l'abdication des âmes, ils passaient pour de petits esprits occupés de vétilles.

Plus gangrenée que les autres, une partie considérable de notre bourgeoisie tournait le dos à l'idéal de la race. On l'a vue s'angliciser autant qu'elle l'a pu. Non seulement elle a dirigé ses enfants vers les maisons d'éducation anglaises dont elle faisait quelquefois la fortune; elle a tenté l'assaut de quelques-uns de nos grands pensionnats de garçons et de filles, pour y faire triompher, si possible, ses exigences tyranniques, ses mondanités, son anglomanie de mœurs et d'esprit. D'ailleurs, dans le monde des pédagogues improvisés, la pensée dominante des programmes d'enseignement ne devait plus être le perfectionnement, le salut du français toujours en péril, mais la part de plus en plus large à l'enseignement de l'anglais. Des instituteurs, des institutrices de notre race ont dû se vouer, la mort dans l'âme, à l'œuvre abominable. Et certaines parties de notre enseignement sont mâtinées à ce point de culture saxonne, que l'on peut se demander si notre impuissance à penser, à manier les idées générales, ne provient pas largement d'un dualisme

mental, déformation intellectuelle foncière, fruit d'une absorption trop précoce de la nourriture hétérogène.

Un dernier signe, plus étonnant encore, du désarroi des idées et du déracinement des esprits, ce sont les théories en vogue parmi un certain nombre de nos lettrés. Hier encore, en quelques cénacles, n'était-ce point pécher contre l'esthétique que d'oser parler de littérature nationale? Entre une littérature canadienne et la littérature tout court on créait sérieusement toutes sortes d'antinomies, et, sous prétexte d'humaniser nos esprits et nos pensées, on s'appêtait à les dissoudre dans je ne sais quel vague cosmopolitisme intellectuel.

Inutile d'insister. De pareils phénomènes portent avec eux leur rigoureuse signification. Quand un idéal politique ou national a produit de pareils résultats ou s'est montré impuissant à les empêcher, un peuple n'a plus qu'à en changer ou à continuer de mourir. La preuve est faite: depuis la Confédération, nous avons discontinué la race; ce fut l'arrêt soudain d'une bistoire, l'interruption d'un effort qui, depuis deux cents ans, coordonnait laborieusement vers leur fin naturelle, les énergies de la Nouvelle-France. Quand notre rôle était d'accepter toute la force du passé, pour y ajouter à notre tour, nous avons préféré nous commencer à nous-mêmes.

Mais l'évidence du mal offre du moins cette compensation qu'elle indique plus clairement le remède. Puisque nous souffrons de désorientation essentielle, ce qu'il nous faut, c'est un point d'orientation. Rien ne s'est ordonné dans notre vie, parce qu'on n'ordonne que vers une fin et par une fin. Quand elle est claire et qu'elle est haute; quand elle est conforme aux aspirations de l'être, la fin possède un dynamisme qui lui est propre. Elle est à la fois une puissance de coordination et un stimulant de l'énergie.

Fixée devant la volonté d'un homme ou d'un peuple, elle montre, dans une lumière victorieuse, le rapport des moyens au but, elle fait cesser l'éparpillement de l'effort, pour déterminer la tension de tout l'être, pour exalter toutes ses activités vers la plénitude de la vie. Or l'on sait quelle aspiration a joué ce rôle jadis dans l'existence de notre peuple. Cette aspiration, le dualisme politique de 1840 et de 1867 l'a affaiblie, parce que l'idéal qui est un, ne peut souffrir ces dédoublements. C'est donc elle, la vieille espérance des ancêtres, qui seule dans le passé, a pu tenir le rôle et la dignité d'une fin, c'est elle qu'il faut ranimer. Elle est d'ailleurs dans la logique de l'avenir; elle jaillit de notre histoire comme sa fleur naturelle; et c'est elle, au fond, avec ses faibles lueurs subsistantes, qui nous a empêchés de sombrer totalement. "Quand survient le danger, a écrit René Johannet, il est bon pour un peuple de se sentir rivé à soi-même par les tombes et par les berceaux et ce sentiment développe avec soi de la puissance. Un Foch ne l'ignore pas. Il adjure aux heures sombres les combattants de la Marne de se souvenir de leur race et décuple leur énergie." ⁴

Cependant nous tenons à le répéter une dernière fois : notre volonté d'indépendance ne se fonde point sur de vagues et suspectes idéologies. Nous ne voulons pas être des destructeurs. Si les effets pernicious du fédéralisme actuel pouvaient être neutralisés, il vaudrait mieux, dans l'intérêt même de nos espérances, que notre jeune force eût le temps de s'accroître. Mais la destruction est commencée par d'autres que par nous et nous refusons d'asseoir notre avenir à l'ombre d'une muraille en ruine.

Le devoir du moment c'est donc de rallumer le flambeau ancien et d'empêcher qu'on ne l'éteigne jamais. S'il faut

⁴ *Le Principe des Nationalités*, p. 366.

à notre peuple une espérance qui le guérisse tout de suite du vertige de la mort, donnons-lui celle-là même qui, dans le passé, fut la raison de sa vie.

Comme nous l'avions fait, au début de ces articles, nous demandons encore à la jeunesse pensive de prendre en ses mains le flambeau rallumé pour le porter sur les hauteurs. Souvent, et non sans quelque raison, elle a fait le reproche, à ses aînés, d'avoir été avares de directions positives. Nous lui apportons un idéal d'ordre qui domine de haut tous les problèmes. Qu'elle l'accueille pour le méditer. Elle est trop loyale pour nous condamner péremptoirement, comme les mandarins de l'insignifiance, sans nous avoir lus. D'autre part, si la raison est avec nous, la jeunesse ne peut passer indifférente à côté d'un débat où se trouve engagée la direction de sa vie. Déjà, d'ailleurs, elle peut s'en apercevoir : l'idéal d'un État français va correspondre de plus en plus parmi nous à une sorte d'impulsion vitale. Quand les incertitudes politiques ne l'imposeraient point, la pensée des chefs y devra venir; elle y vient déjà par l'insuffisance des doctrines actuelles, par le besoin impérieux d'un principe de salut qui nous fasse sortir du chaos de nos divisions et de nos labeurs dispersés.

Seulement que la jeunesse s'en souvienne : il y a des heures qui ne sonnent jamais deux fois dans la vie d'une nation. Quant à nous, pas plus qu'elle, nous ne voulons être des idéalistes spéculatifs. Nous ne promettons pas d'agir; nous avons commencé.

Lionel GROULX, ptre.

LE BON CINÉMA

L'Action française recommande le film canadien *Madeleine de Verchères* qu'on représente actuellement. L'initiative est excellente.

HOMMAGE A MONSEIGNEUR F.-X. ROSS

Montréal, le 7 décembre 1922.

Sa Grandeur Monseigneur Ross

Evêque-élu de Gaspé

Rimouski

Monseigneur,

Les directeurs de la Ligue d'Action française, réunis aujourd'hui en séance régulière, vous expriment collectivement le vif plaisir avec lequel ils ont appris votre nomination au siège épiscopal de Gaspé.

Tout en formant pour vous des vœux de succès et de bonheur dans l'exercice de votre nouvelle charge ecclésiastique, nous sommes heureux de vous faire part d'une conviction: le choix du Saint-Père est, dans les circonstances, une bénédiction non seulement pour l'Eglise, mais aussi pour les intérêts supérieurs de notre grande famille ethnique — qui est en somme, même au point de vue du catholicisme, une force dans l'Amérique du Nord, et non un obstacle, comme on le soutient si étrangement dans certains milieux.

Agréez, Monseigneur, avec l'expression réitérée de notre reconnaissance pour votre bienveillance à notre endroit et pour votre haute collaboration, l'hommage de notre profond respect.

Le secrétaire général:

Anatole VANIER.

LES LIVRES

HISTOIRE DES SOEURS DE SAINTE-ANNE.

C'est un fort volume de plus de trois cent cinquante pages, enrichi de vingt gravures, qu'offre au public M. l'abbé Elie Auclair. Je n'ai pas à présenter l'auteur; depuis plus d'un quart de siècle il signe des articles pleins de verve et des livres d'une lecture facile et instructive: son nom est populaire chez tous ceux qui lisent. Il s'est acquis une place enviable parmi nos journalistes et nos écrivains: il est membre de la *Société Historique* de Montréal, membre de la *Société Royale* du Canada, directeur de la *Revue canadienne* depuis 1908, rédacteur de la *Semaine religieuse* depuis 1900, docteur en théologie et en droit canonique...

C'est l'histoire des cinquante premières années d'une communauté canadienne qu'il livre à la publicité. L'ouvrage est précieux à plus d'un titre.

* * *

Il révèle un écrivain délicat. La délicatesse suppose l'art de façonner avec adresse un chapitre, un livre. Ce n'est pas un mince avantage que de savoir, avec des matériaux de toutes sortes, élever un monument qui plaît à l'oeil par son ensemble et la belle harmonie de ses lignes. La délicatesse suppose aussi du tact pour juger les personnes. Elle est inséparable de la douceur, de la charité. L'auteur sait nuancer ses jugements. Son bon coeur lui fait voir le bon côté des choses et si, quelquefois, il décoche une flèche, il a eu soin, auparavant, d'en émousser la pointe. C'est toujours cette délicatesse qui nous vaut ces façons

ingénieuses de dire les choses, ces pages fines et subtiles qu'on rencontre dans l'*Histoire des Soeurs de Sainte-Anne*.

M. l'abbé Auclair est un écrivain sensible; il a une âme d'artiste qui vibre devant les grandes choses et les grands spectacles de la nature. Il voit l'oeuvre admirable accomplie en Amérique par nos communautés de femmes et il s'écrie: "Après nos curés et nos missionnaires, ce sont nos modestes et dévouées petites soeurs canadiennes, quels que soient d'ailleurs leurs noms, qui ont jeté, depuis le règne du grand évêque, et qui jettent de l'Atlantique au Pacifique, et des régions arctiques au golfe du Mexique, partout, en bonne terre, et aux quatre vents du ciel, la fière semence de la foi au Christ par le verbe de France!"

Plus loin il traduit l'émotion d'une première profession religieuse au couvent de Vaudreuil: "Et les religieuses entonnèrent le beau psaume "Je me réjouis dans le Seigneur — *Lætatus sum in Domino*," qu'elles chantèrent en deux choeurs, alternativement, en se rendant à l'église. Un enfant de chœur, portant la croix, ouvrit la procession. Venait ensuite le clergé. Puis s'avançaient, graves et émues, les cinq professes, tenant en main, allumé, un cierge qu'ornait une couronne de fleurs blanches. Chacune avait à sa droite une dame d'honneur et à sa gauche un enfant qui portait, dans un plateau, le voile, la croix et l'anneau. Les autres Soeurs fermaient la marche. Les cloches sonnaient à larges volées et la foule des fidèles se pressait aux abords de l'église. Vraiment, ce spectacle était beau et impressionnant."

La belle nature canadienne à Vaudreuil, à Rigaud, à Lachine l'émeut jusqu'aux larmes et dans un langage poétique il sait rendre les impressions de son âme.

M. l'abbé Auclair est un écrivain abondant, mais toujours correct. Que de fois à peine sortis d'une fête ou d'une

manifestation religieuse grandiose, nous en lisons un rapport vivant et fidèle dans une revue. Aujourd'hui il nous donne trois cent-cinquante pages de lecture pour une histoire de cinquante ans, chez des religieuses, où l'habitude de la vie est d'une régularité et d'une monotonie déconcertante. Mais l'écrivain est riche en expressions et en tours de phrases. Il a tant écrit, depuis vingt-cinq ans, que sa phrase coule maintenant, abondante, variée, pittoresque, correcte toujours, sans effort apparent, avec le charme endormeur d'une source sous bois.

* * *

Ecrire la vie d'une communauté religieuse c'est faire un chapitre de l'histoire de l'Eglise. Et, de ce chef, l'ouvrage de M. Auclair a sa place à côté de ceux des abbés Casgrain et Faillon. On ne pourra jamais trop dire les fruits de dévouement et d'esprit de sacrifice mûris sur l'arbre gigantesque de l'Eglise catholique. Un journaliste à l'âme profondément religieuse et canadienne nous a révélé des prodiges de grâces dans son *Canada Apostolique*, et cela pour la seule Eglise du Canada. A son tour, M. l'abbé Auclair écrit l'histoire d'une âme et l'histoire d'une oeuvre.

L'histoire d'une âme: c'est celle d'une institutrice de Vaudreuil, Marie-Esther Sureau dit Blondin. Éprise du désir de propager l'instruction dans les campagnes et de soulager les pauvres, elle ouvre son coeur aux autorités diocésaines. Ses pieux desseins sont approuvés et elle fonde une communauté de femmes pour se dévouer à ces deux fins. Modeste, docile à la grâce, la petite institutrice a mérité de Dieu que son oeuvre progresse. "Mère Marie-Anne, dit justement l'auteur, a été une femme absolument remarquable. Son oeuvre a grandi sans elle, il est vrai. Mais c'est elle surtout qui a mérité que l'oeuvre grandisse."

L'histoire d'une oeuvre: elle commence à Vaudreuil, en bonne terre canadienne, se transplante à Saint-Jacques, puis à Lachine, et donne partout des leçons de charité et d'esprit de foi. C'est que d'autres âmes aussi nobles que celle de la fondatrice l'ont continuée avec le même esprit surnaturel. Elle a marché si vite cette oeuvre que huit années, à peine, après ses débuts, la communauté des Soeurs de Sainte-Anne envoyait des religieuses jusque dans l'extrême Ouest, et aujourd'hui la supérieure générale commande à 73 établissements prospères, à 1,188 religieuses qui instruisent plus de 24,000 élèves. Elles évangélisent sur les confins du Yukon et dans les solitudes glacées de l'Alaska. Honneur à ces femmes au coeur assez grand et assez fort pour continuer sur terre l'oeuvre apostolique!

M. l'abbé Auclair a écrit un chapitre de l'histoire de la charité sublime de nos Canadiennes dans le nouveau monde. A le lire on se sent fier d'être de cette race capable de découvrir, de défricher, de coloniser, d'évangéliser un monde. Quel spectacle plus édifiant et plus réconfortant à la fois, que le voyage de ces servantes de Dieu guidées par des prêtres *canadiens*, accompagnées de douze Soeurs du Saint-Nom de Jésus et deux Soeurs de la Providence, des *Canadiennes* toujours qui vont travailler pour les âmes dans l'Orégon et dans la Colombie sous la vigilance paternelle d'évêques du vieux Québec! "Les Canadiens, qui ne sont pas souvent à l'honneur, remarque l'auteur, ont été, comme l'on sait, longtemps à la peine."

L'histoire de cette âme et de cette oeuvre nous permet de saluer au passage quelques grandes figures ecclésiastiques du diocèse de Montréal et du Canada: Monseigneur Bourget, l'évêque fondateur, à l'autorité si ferme et si douce à la fois, Mgr Fabre de sainte mémoire, les évêques missionnaires Demers et Blanchet, les grands vicaires Archam

bault et Maréchal, les curés Piché et Maréchal. L'auteur met en lumière les qualités et les vertus de ces serviteurs de Dieu. Ils ont bien mérité de l'Eglise canadienne; et leur souvenir ne disparaîtra jamais du coeur des Soeurs de Sainte-Anne.

* * *

M. l'abbé Auclair a voulu surtout laisser à la communauté, dont il raconte la fondation et les développements, un livre de famille. Elle y trouvera, avec une profusion de détails et de dates précises, les différents incidents de sa vie religieuse. C'est un livre d'or pour les Soeurs de Sainte-Anne. Et je ne doute pas que bientôt, sous le toit de Lachine, on en fasse un catéchisme historique à l'usage des novices. Pour le grand public, les noms des supérieures générales, les fondations, les visites d'évêques présentent quelque intérêt; pour la Soeur de Sainte-Anne tout est précieux.

Le moyen pour une fille de Mère Marie-Anne de n'être pas captivée par cette visite inopinée de Mgr Prince, un jour de grand ménage et de lessive générale: "Or le 6 août, pendant le dîner de la communauté, deux des futures novices étaient restées, sur le bord de la rivière, à la garde du linge qui séchait. Soudain, elles aperçoivent une chaloupe venant vers elles, et, au milieu de l'embarcation, elles ont tôt fait de reconnaître un ecclésiastique qui porte du violet. C'était Mgr Prince. Après l'avoir salué à genoux et avoir reçu de loin une première bénédiction, elles coururent à la maison avertir leurs compagnes de l'arrivée de Monseigneur." — On commentera longtemps au mont Sainte-Anne les détails du voyage des premières fondatrices, de Vaudreuil à Saint-Jacques, le 22 août 1853: "A la sortie du canal, le bateau qui portait nos voyageuses se trouva à donner contre une barge dont il brisa le mât. On crut qu'il allait être renversé. Il prit eau, la secousse ayant

produit une ouverture quelque part. Avec le capitaine et ses hommes, les Soeurs s'empresèrent de travailler à enlever l'eau qui entrait dans l'embarcation, cependant qu'on s'efforçait d'autre part de boucher les fissures." —

A la date du 17 novembre 1873, l'auteur signale l'ouverture d'un petit oratoire à l'infirmerie du couvent: "Il se trouvait dans la nouvelle maison, au deuxième étage, à la quatrième chambre, avec une seule fenêtre dominant le fleuve et une porte ouvrant sur le grand corridor." —

M. l'abbé Elie Auclair a fait une oeuvre qui restera. La note littéraire le pose aimablement, et c'est avec une profonde émotion qu'on suit l'oeuvre de ces filles, gloires de l'Église canadienne.

Emile DUBOIS, ptre.

NOS LIVRES EN FRANCE

COUPS D'AILÉS

C'est avec une sympathie et une attention toujours très vives que nous accueillons les écrits qui nous viennent du Canada. Après les charmantes pages de Mlle Michelle LeNormand, voici les vers de M. Jean Bruchési : une activité saine, conduite par un goût sûr, anime en ce moment la vie intellectuelle de nos compatriotes d'outre-océan. M. Jean Bruchési est un jeune poète qui a de belles qualités spirituelles et des dons techniques remarquables. Son vers alexandrin est solidement assis, et son vers de cinq, six ou huit syllabes, naïf, musical et simple, est un instrument tout à fait propre à traduire les impressions de ce beau peuple rural et chrétien dont il s'inspire. Voici le paysan, les semailles au printemps rapide; voici les pêcheurs, les habitants de ces fles océaniques, les Madeleines, sœurs pour nous inconnues de nos fles bretonnes...

*Salut, les Madeleine,
On vous connaît à peine,
Tout doux !
Mais vous êtes si belles :
Il n'est point d'autres telles
Que vous !*

Puisse M. Jean Bruchési ne point faiblir dans la voie où il entre, et son travail ajouter quelque jour à nos domaines littéraires le chant de cette province lointaine, mais non pas oubliée, de notre patrie.

Daniel HALÉVY.

Les Débats politiques et littéraires.

L'APOSTOLAT DANS L'OUEST CANADIEN¹

Le 17 octobre dernier Mgr McNeil, archevêque de Toronto, donnait, devant la *Catholic Women's League* de Montréal, une conférence sur les besoins de l'Église dans le Nord-Ouest du Canada. Les jours suivants plusieurs journaux résumaient les paroles du distingué prélat d'une façon assez étrange. Voici, par exemple, ce que le *Leader* de Regina et la *Free Press* de Winnipeg publiaient en termes identiques. La *Gazette* de Montréal, dans son numéro du 18 octobre, contenait les mêmes expressions dans un compte rendu beaucoup plus détaillé :

Says Roman Catholic Church has failed. Archbishop of Toronto declares it has not held Immigrants. That the Roman Catholic Church in Canada had failed during the last 30 years in a great national problem vitally affecting it — that of immigration — was admitted by the most Rev. McNeil, archbishop of Toronto, in an address on "the needs of the Canadian west", given before the Catholic Women's League here this afternoon. His Grace declared that the Church was losing thousands of its people annually in western Canada, and that of the large Catholic immigration from Galicia, some ten years back, 50,000 had departed from their ancient faith. He added that the late Archbishop Langevin, of St-Boniface, Man., had sent priests over to Galicia and had spent \$100,000 in the work. The result had been largely failure."

La *Gazette* disait : *The sum of \$100,000 had been spent to promote the work, yet they were forced to confess they had*

¹ Faute d'espace, cet article n'a pu paraître dans la dernière livraison de la revue. Il garde toute son actualité.

failed largely. Ce sont les prêtres d'origine latine travaillant au milieu des Ruthènes qui auraient fait cet aveu.

Ainsi donc, d'après ces journaux, l'œuvre de l'Église catholique dans l'Ouest canadien, depuis trente ans, aurait abouti pratiquement à un échec; l'Église perdrait dans ces régions des milliers de fidèles chaque année; cinquante mille Ruthènes seraient déjà perdus pour nous et Mgr Langevin aurait inutilement dépensé beaucoup d'argent pour les sauver.

Nous sommes autorisés à déclarer que Mgr McNeil n'a rien dit d'injurieux pour la mémoire de Mgr Langevin ou pour les prêtres qui, sous sa direction, se sont livrés à l'apostolat parmi les catholiques du rite ruthène. Tout au contraire, il a loué le généreux effort de Mgr Langevin, si conforme à l'esprit catholique. Il a mis en contraste de cet effort sincère, l'apathie de ceux qui, dans le passé, se sont contentés de regarder agir les autres et qui, encore actuellement, restent en-deçà de ce qu'ils devraient faire.

Cela met hors de cause Mgr l'archevêque de Toronto, dont nous connaissons la largeur d'esprit. Mais les rapports tendancieux que nous avons reproduits, peuvent laisser une impression fautive et répandre l'opinion que le clergé canadien-français s'est montré inférieur à sa tâche dans l'Ouest. Comme ce n'est pas la première fois que cette insinuation se fait jour, il importe de mettre les choses au point.

D'abord, comment pourrait-on dire que l'argent dépensé par Mgr Langevin, l'argent provenant des quêtes ou celui que contribua, si largement, la corporation archiépiscopale de Saint-Boniface, a été dépensé inutilement? Il a porté et il porte encore des fruits abondants. A Winnipeg, l'église des Pères Basiliens, longtemps l'unique château-fort de la foi au milieu des Ruthènes de l'Ouest, reste encore

aujourd'hui leur église la plus importante. Tout près de cette église il y a un monastère de religieuses ruthènes qui donne, depuis plus de douze ans, une éducation profondément chrétienne à plus de trois cents enfants. A Sifton, l'église bâtie sous Mgr Langevin est encore la plus belle du district et le foyer le plus intense de vie religieuse dans cette région. C'est aussi sous Mgr Langevin que fut fondée, encore à Sifton, une maison religieuse qui est devenue un orphelinat important. Jusqu'au départ de M. l'abbé Sabourin, il y eut là une école apostolique qui, toute modeste qu'elle fût, comptait trois ou quatre fois plus d'élèves ruthènes que n'en contient certain collège récent de la Saskatchewan, qui a coûté plus de \$135,000 aux catholiques du pays.

Et maintenant, les prêtres passés au rite ruthène avoueraient qu'ils ont échoué dans leur entreprise apostolique : est-ce vrai ? Le R. P. Delaere, qui travaille au milieu des Ruthènes depuis plus de vingt-trois ans, et M. Sabourin, qui a passé dix ans parmi ces mêmes populations, ont dit et répété à tous ceux qui ont voulu les entendre que, pour le présent, le grand moyen de sauver de ces peuples ce qui peut en être sauvé, c'est de leur donner des prêtres parlant leur langue et appartenant à leur rite. Loin de "confesser l'inutilité de leurs efforts", ils ont toujours demandé du renfort à grands cris. Si bien que le R. P. Delaere écrivait, le 18 juillet 1917, du mode d'action de Mgr Langevin, qu'il "serait temps de le commencer, s'il n'existait pas encore".

Au début, avant que l'on eut constaté l'impossibilité d'avoir assez de prêtres de Galicie et avant que Rome eut approuvé le passage de prêtres latins au rite ruthène, les districts de Sifton, au Manitoba, et de Yorkton, en Saskatchewan, étaient devenus des centres de schisme et d'héré-

sie. Quelques années de travail de la part des prêtres parlant la langue ruthène et se conformant au rite ruthène, modifièrent complètement la situation. Les districts de Sifton et de Yorkton devinrent des centres catholiques. Déjà en 1912, Mgr Langevin écrivait à M. l'abbé Sabourin :

“L'œuvre des prêtres latins passés au rite ruthène est évidemment bénie de Dieu, car, d'un côté, les Révérends Pères Rédemptoristes font des merveilles, à Yorkton, et à cent milles à la ronde, à Brandon et partout où ils visitent les colonies ruthènes, et d'un autre côté, Sifton où résident MM. les abbés Claveloux, Gagnon, et bientôt M. l'abbé Jean, est un centre de plus de vingt-cinq missions ruthènes, où vous êtes reçus à bras ouverts, et où non-seulement vous maintenez la foi, mais où vous établissez des habitudes de piété et la pratique de l'*enseignement du catéchisme* qui tendent à affermir la foi de ces braves catholiques du rite ruthène peu accoutumés à ce zèle sacerdotal qu'ils apprécient hautement.

“Si nous croyons les rapports nous venant de Galicie par la voie des journaux et par la correspondance de prêtres ruthènes bien renseignés, je ne crains pas d'affirmer que nos Ruthènes de l'Ouest et de tout le Canada sont moins exposés pour leur foi que dans leur propre pays tourmenté par le schisme russe. Après tout, les conquêtes des Presbytériens ont été fort maigres, et leurs rapports, exagérés et mensongers, ne sont heureusement pas appuyés sur la réalité des faits. Ainsi à Sifton, où il s'est fait un travail acharné de prosélytisme depuis plusieurs années au moyen d'un hôpital bâti par les Presbytériens, de sommes d'argent considérables fournies par les hérétiques et aussi par les schismatiques russes, il n'y a guère que cinq familles ruthènes passées à l'hérésie.

“C'est ma conviction profonde que vous gagnez du terrain tous les jours et que vous finirez par sauver ceux qui tiennent à conserver la foi catholique, et c'est le plus grand nombre. Vous savez que le Rme Père Filas, Protohégumène des Basiliens réformés, du rite ruthène, a pleine confiance dans l'*œuvre des prêtres latins passés au rite ruthène, et il m'a écrit que c'était le grand moyen de conserver les Ruthènes dans le giron de la Sainte Église.* Votre œuvre est donc plus que viable, elle est en pleine prospérité, et si vous étiez dix ou douze, en ce moment, vous auriez du travail toute l'année, car il faudrait autre chose que des visites passagères des missions, une résidence de plusieurs semaines dans chaque colonie

importante devient nécessaire pour instruire les enfants et fortifier l'influence catholique.

"En outre, il faut penser au recrutement du clergé ruthène dans le pays même, en instruisant les enfants.

"Déjà le budget des Ruthènes pour le diocèse montre ce que nous avons fait pour eux au Petit Séminaire à Saint-Boniface; mais il faudrait en outre une petite école apostolique pour préparer les enfants au Petit Séminaire, et la place la plus favorable à cette école est le village de Sifton, où l'église si monumentale avec ses trois clochers byzantins, et un couvent de religieuses ruthènes à côté d'un vaste presbytère montrent le catholicisme triomphant.

"J'approuve volontiers ce projet excellent et je demande au divin Maître de bénir tous ceux qui voudront bien contribuer à cette œuvre d'apostolat qui est la plus vitale en même temps que la plus laborieuse."

En septembre 1909, après avoir envoyé deux prêtres sur les lieux pour se rendre compte du travail accompli, la *Church Extension* s'offrait à seconder ceux qui étaient à la peine et demandait au clergé de langue anglaise de se joindre aux Canadiens français et aux Belges qui se partageaient alors tout le labeur.

Mgr Budka, en juin 1917, disait que, s'il y avait tant de catholiques à Sifton et dans les environs, c'était dû au travail accompli par les prêtres que Mgr Langevin avait fait passer du rite latin au rite ruthène. Il avouait aussi un jour au R. P. Daly, C. SS. R., en présence du R. P. Delaere, C. SS. R., que le district ruthène le mieux organisé de tout le pays, c'était celui de Yorkton confié aux Rédemptoristes. C'était en 1916.

Et maintenant voici le témoignage plus récent d'un homme connu de tout le Canada ecclésiastique. Mgr André Szeptycki écrivait au R. P. Delaere, vice-provincial des Rédemptoristes belges de l'Ouest canadien, le 14 novembre 1921 : "Très Révérend Père, je pars pour les États-Unis, un de ces jours.² Avant de quitter le Canada, je désire

² Cette lettre a été publiée dans les *Cloches de Saint-Boniface*, janvier 1922.

vous adresser mes sincères remerciements pour votre hospitalité et mes souhaits de succès dans votre travail et de triomphe sur toutes les difficultés que vous éprouvez en vous dépensant pour le bien du peuple ukrainien au Canada.

“Ne vous étonnez pas qu’il y ait parfois beaucoup de difficultés; que cela ne vous peine pas. Notre peuple sent le besoin d’avoir des prêtres de sa nationalité, c’est vrai. Mais il est vrai aussi qu’influencé par ce désir, il n’estime peut-être pas à sa juste valeur le dévouement des étrangers qui ont sacrifié leur pays, leur peuple, leur famille, afin d’apprendre une langue étrangère, passer à un rite tout différent, se faire apôtres de gens inconnus et travailler à ce qu’ils gardent la foi. Votre sacrifice ne sera pas sans porter des fruits devant Dieu, et même avec le temps il sera apprécié par le peuple ukrainien pour lequel vous avez sacrifié votre vie. Sous peu nos gens se convaincront que vous ne cherchiez ni vous-même, ni votre propre bien, lorsqu’il y a vingt ans vous avez commencé cette mission. Oui, ils se convaincront combien précieux pour l’Église est votre travail comme on s’est convaincu en Galicie, pendant la guerre, combien avantageux pour l’Église et pour la nation fut le travail d’autres nations qui se sont jointes à nous et ont travaillé de concert avec nous...”

Mgr Szeptycki raconte les services rendus aux Ukrainiens pendant la guerre par des Rédemptoristes belges et un prêtre canadien-français, puis il continue :

“De cette façon nous nous sommes convaincus que c’est un appoint précieux pour l’Église et la nation, lorsque des étrangers épousent notre cause et veulent travailler de concert avec nous pour tous nos intérêts. Dans les temps si durs de la guerre nous étions fiers en Galicie que des hommes de différents pays voulussent s’associer à nous; lorsque nous pensions que le temps approchait où il faudrait

travailler à mettre en mouvement notre activité nationale (et Dieu fera se lever cette heure), nous apprécions très fort l'aide de ces étrangers, nous la jugeons nécessaire. Tout cela a gagné à vos confrères Rédemptoristes de la vice-province de Galicie la sympathie et l'estime de tous...

“En Galicie les Rédemptoristes donnent des missions et le peuple avide de ces exercices spirituels accourt vers eux de toutes parts. Là où la mission se donne, on en accepte d'autres à donner chez les curés du voisinage, qui tous désirent avoir le même travail fait chez eux. Ces missions se multiplient donc et c'est la raison pour laquelle vos instantes prières n'ont pas abouti à obtenir le secours d'aucun de ces Rédemptoristes ruthènes de Galicie. Mais je suis convaincu que, dans quelques années, vous n'aurez pas besoin de ce secours, car vous aurez des prêtres sortis de votre juvénat de Yorkton, des Canadiens ukrainiens. Je puis seulement exprimer le désir que ce juvénat produise le plus grand nombre de saints prêtres, de zélés missionnaires, de bons prédicateurs, qui pourront satisfaire à tous les besoins spirituels du district confié à votre congrégation. Lorsque je suis allé à Yorkton, j'y ai vu les juvénistes, je leur ai parlé, j'ai vu quelle bonne formation vous leur donnez, et je ne doute pas qu'ils soient un jour de bons prêtres.

“Comme vous voyez, très révérend Père, il n'y a pas à douter que l'œuvre commencée par vous réussira. Elle est en bonne voie; on l'appréciera comme elle le mérite. Les difficultés que vous rencontrez sont permises par la Providence divine pour que le sacrifice de vos confrères soit plus complet...”

* * *

Nous insistons : c'est que nous sommes en présence d'une opinion qui semble s'accréditer de plus en plus et qui paraît préjudiciable aux intérêts de l'Église.

Il y a seize ans, M. l'abbé Burke, rédacteur du *Catholic Register and Church Extension*, disait au congrès de Chicago: *These Ruthenians want to acquire English, the idiom which is easy to them and which they will have to know anyway to live in an English country like ours. They need English-speaking priests who will devote themselves to their service, learning their language and practising their peculiar religious rite at the outset at least.*³ Les Ruthènes ne demanderaient qu'à apprendre l'anglais. Ce qu'ils voudraient, ce sont des prêtres de langue anglaise, qui se plieraient à leur rite au début.

Ceux qui parlent ainsi ont-ils examiné combien d'étrangers, de *foreigners*, fréquentent les églises où l'on ne parle que l'anglais, et combien préfèrent les églises où l'on parle leur langue maternelle? A quelques rares exceptions près, c'est à l'église nationale que l'on va, pour entendre exposer la parole de Dieu dans sa propre langue. S'il n'y a pas d'église nationale, on reste chez soi le plus souvent et l'on ne se présente au prêtre que pour faire baptiser les nouveaux-nés, bénir les mariages et confesser les mourants. C'est là un fait, brutal comme le sont tous les faits. Contre lui on ne saurait invoquer l'argument que, dans une période, plus ou moins éloignée, tout le monde parlera l'anglais: avant de sauver l'avenir, encore bien problématique, il faut sauver le présent. Or, le moyen de le sauver, c'est de donner aux fidèles des prêtres de leur langue et de leur nationalité. C'est là la pratique traditionnelle de l'Église, même pour les pays de mission; ce fut constamment celle du regretté Mgr Langevin et des autres évêques canadiens-français, dans l'Ouest et ailleurs. De cette façon ils ont au moins conservé au catholicisme la grande majorité des immi-

³ Cf. *The Central Catholic and North West Review*, Winnipeg, 5 décembre 1906.

grants catholiques. Une autre politique a prévalu aux États-Unis et les résultats en ont été lamentables. En 1908 le président de la *Catholic Church Extension Society* des États-Unis déclarait à Toronto: "Après soixante ans d'immigration des pays catholiques de l'Europe, nous n'avons aux États-Unis que douze ou quinze millions de catholiques, quand les statistiques démontrent que nous devrions en avoir trente millions. Où sont les autres?"⁴ L'apostolat catholique parmi les nègres des États-Unis peut aussi servir d'exemple. Sur treize millions de nègres, il y a là cinq ou six millions de protestants et 35,000 pasteurs de couleur, contre 250,000 catholiques et 4 prêtres noirs.

Nous ne jetons pas la pierre à nos voisins: dans les questions d'ordre surnaturel, la modestie convient à tous. Mais, après ce que nous avons fait, nous réclamons une indulgence au moins égale. Il y eut de lourdes pertes parmi les Ruthènes, paraît-il. Encore faut-il se rappeler quelle sorte de catholiques nous avons perdus. Ces gens nous arrivaient dans une telle ignorance des vérités religieuses, que les prêtres se demandaient s'ils pouvaient recevoir les sacrements validement. A leur arrivée à Winnipeg ils étaient conduits en troupe à l'église Saint-Nicolas, catéchisés pendant quelques jours, puis recevaient les sacrements et étaient dirigés vers les centres où leur foi serait moins en péril. Malheureusement ces Uniates besogneux, toujours enclins au schisme, pour qui le rite est plus important que le dogme, étaient prêts à écouter n'importe quelle diatribe contre l'Église de Rome, contre laquelle ils sont toujours en défiance, prêts à suivre quiconque leur offrait des avantages matériels. Les Méthodistes et les Presbytériens trouvaient là une proie facile. Ils achetaient sans scrupule

⁴ *Les Cloches de Saint-Boniface*, 15 février 1909, p. 45.

les services de tous ceux qui avaient quelque influence parmi eux; ils ont même approché, parfois avec succès, les séminaristes de Mgr Langevin pour s'en faire des prédicants et des maîtres d'école. Jamais on ne saura toutes les fatigues physiques, toutes les tortures morales, toutes les déceptions que ce grand archevêque éprouva pour sauver ceux qu'il appelait ses chers Ruthènes. Pendant près de quinze ans il tint constamment au collège de Saint-Boniface dix ou quinze séminaristes : il n'en recueillit pas une seule vocation ecclésiastique. Dès que ces jeunes gens avaient assez d'instruction pour se faire de beaux salaires, comme interprètes ou instituteurs, ils lui échappaient des mains.

D'après la *Gazette* du 18 octobre, Mgr McNeil aurait mis en regard de ces échecs les succès des protestants: ces succès ne doivent pourtant pas nous faire envie. Un M. Woodsworth, missionnaire protestant, faisait dans la *Free Press* de Winnipeg, le 31 décembre 1908, l'aveu suivant : "L'éloignement de Rome fut, pour les Ruthènes, l'éloignement de toute religion chrétienne". *Away from Rome has meant alienation from all christian Churches.*

Non, ne vantons jamais les succès des protestants en apostolat. Il est trop facile de faire des conversions comme ils en font. Ne jugeons pas, non plus, les œuvres apostoliques d'après l'argent qu'on y consacre. Dans le compte rendu de la *Gazette* on fait dire à Mgr McNeil que la *Catholic Church Extension*, par une contribution de \$170,000, aurait prévenu un désastre complet, *had saved the situation from utter calamity.* C'est trop dire. Dès 1909 on avait pourtant mis cette société en garde contre sa propension à s'exagérer l'effet de ses générosités, tout en oubliant celles des autres. Pour un millier de piastres qu'elle offrait alors bruyamment à l'Église de l'Ouest, la corporation archiepiscopale de Saint-Boniface en avançait, cette année-là, 30,000

aux Ruthènes de Winnipeg et plusieurs autres milliers à différentes paroisses; les Rédemptoristes en fournissaient 20,000 aux Ruthènes de Yorkton l'année suivante; et d'autres communautés en fournissaient probablement bien davantage ailleurs. En effet, vers ce temps-là, on publiait ce que diverses communautés religieuses de la province de Québec avaient procuré d'argent à l'Ouest: les Oblats, un million; les Sœurs Grises, un million et demi; les Sœurs des Saints Noms de Jésus et Marie, plus d'un demi-million; les Jésuites, presque autant; et ainsi de suite. Nous trouvons dans les *Cloches de Saint-Boniface*, 1er septembre 1912, le montant détaillé de l'argent fourni pour l'œuvre des Ruthènes, du 1er mai 1911 au 1er mai 1912, à la demande du concile plénier de Québec. Ce montant s'élève à \$47,380. Là-dessus, la corporation archiépiscopale de Saint-Boniface avait avancé \$26,560 sans intérêts et donnait \$5,000. Les diocèses de la province de Québec avaient fourni \$6,200, ceux de l'Ontario et des provinces maritimes \$3,200, ceux de l'Ouest \$1,700, et des bienfaiteurs particuliers \$4,700. Ce tableau représente assez bien ce qui se fait depuis vingt ans. On voit d'où viennent les principales contributions.

Le même discours de Mgr McNeil fait allusion aux émigrés qui vont s'établir n'importe où parmi les protestants, sans s'inquiéter de la proximité des églises catholiques. Dans l'Ouest, cela est vrai des catholiques de langue anglaise qui s'accommodent très bien du voisinage et du commerce des protestants; c'est beaucoup moins vrai des autres catholiques auxquels on procure des prêtres de leur langue; c'est à peu près faux des Canadiens français, qui s'inquiètent avant tout des moyens de pratiquer leur religion et de faire instruire leurs enfants dans des écoles françaises. La conclusion, à laquelle on aurait dû penser

dans cette assemblée de catholiques, c'est qu'à tout prix il faut maintenir chez les immigrants l'attache à leur langue maternelle et leur procurer des prêtres de leur nationalité. Par là, on prévient l'apostasie et l'athéisme, surtout on empêche les mariages mixtes qui, d'après un relevé récent, sont dix fois plus nombreux, dans l'Ouest, chez les catholiques de langue anglaise que chez ceux de langue française. Malheureusement, c'est là une solution qui n'est pas acceptée de tous les catholiques.

En terminant nous demanderons à nos frères irlandais de se tenir en garde contre ce genre d'éloquence qui procède par affirmations lancées, ces *sweeping assertions* qui ne tiennent compte ni des nuances, ni des distinctions et qui contiennent autant de faussetés que de vérités. Ce serait un bon moyen d'éviter des malentendus que personne ne désire.

X.

UN NOUVEAU DIRECTEUR

Pour la première fois depuis longtemps, notre bureau siège au complet. M. Émile Bruchési est devenu le huitième directeur de la *Ligue d'Action française*. Pour l'effort qui s'en vient, nous avons besoin de toutes nos forces et de cadres complets. M. Émile Bruchési veut bien nous apporter sa part de travail. Nous n'avons pas à le présenter à nos lecteurs. Il a été, depuis quelques années, un collaborateur assidu. Chacun sait ce que l'*Action française* peut se promettre de son nouveau directeur. Ajoutons que ces changements ne changent rien parmi nous. Les hommes d'aujourd'hui restent étroitement liés aux fondateurs. La doctrine et les méthodes d'action demeurent les mêmes. Il est facile, du reste, d'être fidèle à une idée, quand on ne la sert point pour son profit personnel.

LA QUESTION SCOLAIRE MANITOBAINÉ

EN MARGE D'UNE CORRESPONDANCE ¹

Je commence aujourd'hui la publication de la correspondance de M. Flavien Dupont. Je ne publierai que les lettres où il est parlé des Écoles du Manitoba. Je suis heureux de donner ainsi un commencement de réalisation à ce vœu, récemment formulé dans le *Devoir*, par M. Georges Pelletier : "Il nous manque à nous, Canadiens français, les souvenirs précis et écrits des hommes de chez nous qui tinrent un rôle important dans la vie nationale". Devant publier une biographie de M. Dupont, on me pardonnera de ne rien dire ici de sa vie et de son action politique. Je me bornerai, en guise d'introduction, à exposer ce qu'il pensait de la manière de régler "la question scolaire manitobaine".

En 1871, la Législature du Manitoba établissait un système d'instruction publique. Les écoles, en vertu de la loi, furent catholiques ou protestantes. Toutes jouissaient des mêmes droits et recevaient respectivement leur part légitime de l'octroi de la Législature. Elles étaient indépendantes les unes des autres, conduites, dirigées et supportées par les sections respectives de la population, catholique ou protestante, pour lesquelles elles furent établies.

"L'Acte du Manitoba" de 1871 qui régit la province, garantissait, par la clause 22, à la minorité, quelle qu'elle

¹ Nous commençons aujourd'hui la publication d'une correspondance que nos lecteurs trouveront sûrement d'un grand intérêt. Nous devons cette faveur à l'un de nos meilleurs amis qui veut nous offrir ainsi la primeur de l'un de ses travaux et l'accompagner de commentaires. Nous lui en exprimons notre vive gratitude. (Note de la rédaction).

fût un jour, l'inviolabilité de tous ses droits en matière d'éducation acquis avant l'union et la protection du gouvernement fédéral contre toute loi oppressive de ses droits. Dans le cas où, sur l'avis du pouvoir fédéral, la Législature refuserait de modifier sa législation oppressive et de rendre justice à la minorité, la constitution investissait le Parlement fédéral du pouvoir de faire les lois nécessaires pour garantir les droits opprimés.

Or, en 1890, le ministère Greenway édictait une nouvelle loi scolaire. Cet acte, de l'aveu de tous, était une violation des droits de la minorité. On fit appel au pouvoir fédéral pour réclamer la protection garantie par la constitution à la minorité.²

Le gouvernement avait trois moyens possibles de régler le différend avec justice : le désaveu, le recours aux tribunaux, une législation fédérale.

M. Dupont, sur le désaveu, partageait l'opinion de nos hommes politiques d'alors; c'était un moyen peu praticable parce que dangereux pour la paix publique et peu efficace pour régler la question. Aussi, le 29 avril 1890, le Parlement fédéral votait à l'unanimité, sur la proposition de M. Blake, une résolution, qui, sans retirer à l'Exécutif le droit d'entendre un appel ou de désavouer une loi, l'avisait, dans le cas particulier d'une législation scolaire, "de soumettre préalablement les points importants ou de fait ou de droit se rapportant à cette cause, à un haut tribunal de justice, afin de s'éclairer d'une opinion raisonnée et impartiale".³

Rien n'était plus sage. M. Dupont, dans un discours de 1896, qualifiait "d'acte de sagesse remarquable" cette

² Débats des Communes : 1ère et 2ème session de 1896. Discours de M. Dupont.

³ Débats de la Chambre des Communes : vol. 30, col. 4170 et sqq. Cfr. Discours des honorables Blake et Macdonald.

volonté de sortir les questions d'éducation de l'arène politique. Admettait-il par là même et sans restriction aucune, le recours aux tribunaux? Il est permis de présumer que ce recours, pour lui, devait se limiter aux tribunaux canadiens. Car il est absolument opposé à l'appel au Conseil privé. Qu'on en juge.

“Je n'ai aucune confiance, écrit-il, au Conseil privé de la Reine lorsqu'il s'agit de religion et de questions nationales. C'est triste à dire, mais je le dis parce que je le crois.” Et la raison qu'il en donne vaut d'être citée. “Les Anglais et les protestants ont cent chances contre une de faire sanctionner là des injustices.” Et pourquoi? “L'on sait en Angleterre que l'annexion aux États-Unis serait notre perte irrémédiable. Langue, religion, lois, coutumes tout serait irrémédiablement perdu par l'annexion. D'un côté 60 millions d'Anglo-Saxons, de l'autre 40 millions dans la mère patrie. Chez nous à peine un tiers de Canadiens français et deux cinquièmes de catholiques. De plus les dangers du dedans. Nous sommes divisés. Les Anglais connaissent la position.” N'est-ce pas dire, en d'autres termes, que nous sommes à la merci de nos maîtres, si jamais nous les mettons en demeure de régler nos affaires.

Restait une législation fédérale rendant à la minorité les droits et privilèges dont elle avait été injustement frustrée. On sait que M. Dupont défendit la “Loi Rémédiateur”. Il le fit avec un désintéressement qui étonna. Sous quelles influences accepta-t-il de se dévouer à la défense de cette loi? On me permettra de le taire pour le moment. Mais était-ce bien là la manière dont il eût désiré que fût réglée “cette affaire”? On peut, je crois, affirmer le contraire.

L'Exécutif fédéral avait certes le droit d'intervenir par une législation réparatrice. Mais n'était-ce pas là un cas, remarque très justement M. A.-D. DeCelles, "où l'exercice d'un droit devient pire que le mal à réparer". Et c'était bien là l'idée que M. Dupont s'en faisait. "Par là, écrit-il, nous avons mis en danger le sort des minorités dans les autres provinces anglaises. Les catholiques du Manitoba ont à lutter aujourd'hui contre l'élément protestant de tout le Canada. C'est l'appel ici qui a déchaîné les préjugés religieux et nationaux contre nous et qui a affaibli notre position et tellement affaibli que nous sommes réduits à l'impuissance." Par là, on s'exposait donc à aigrir le conflit, et ce qui est plus grave, à en faire oublier la vraie portée, comme il arrive en général quand on confond des intérêts spirituels et transcendants avec des intérêts politiques qui sont, par définition, contingents et secondaires, "ce qui est — faisait-il observer respectueusement à Mgr Langevin — une erreur comme tactique parlementaire" dans une Chambre aux deux tiers protestante.

Il ne suffit pas, en effet, d'avoir une cause parfaite au point de vue de la justice et du droit, faisait-il encore remarquer. N'oublions pas que nous sommes ici une minorité. Or, en définitive, de nos jours, c'est à la majorité qu'appartient le dernier mot. Le triomphe du droit lorsqu'il n'a pas la force à son service est bien aléatoire. On peut toujours être victime des préjugés et de l'absence de vues élevées de la part de la majorité. *Quid leges sine moribus?*

Mais alors, quel moyen ou "remède" devait-on employer? "Le remède, à son avis, devait se trouver dans la Législature où l'injustice avait été commise." Par conséquent on devait "circonscrire la lutte au Manitoba". Les catholiques étant la minorité, une alliance s'imposait. "Par

une entente avec un parti protestant, les catholiques avaient chance d'assurer à leurs coreligionnaires des concessions considérables et peut-être la restauration de leurs droits et privilèges." La solution devait, en définitive, reposer sur le principe de l'autonomie provinciale. Ce n'était pas le moyen le plus rapide d'obtenir justice, mais c'était le seul vraiment efficace dans les circonstances. C'est là sans doute faire de la diplomatie. Je n'y contredis point. "La diplomatie n'est-elle par l'arme des faibles?" Il est même d'une haute sagesse politique d'en user quelquefois.

"Et dans cette lutte on devait procéder, en conséquence, avec une parfaite mesure, une tranquille domination de soi-même, une grande sagesse." Un passage de ses lettres qui ne manque pas de saveur, illustre bien ceci. "Je n'agis pas, il me semble, par esprit de parti. Je m'efforce d'envisager la question à tous les points de vue. Il me semble que je ne suis ni lâche ni peureux. Je ne veux pas non plus faire idole de ma personne et sacrifier à ma réputation et à l'exaltation du courage et de mon tempérament querelleur l'avenir de mes compatriotes. J'éprouverais un grand contentement personnel et une furieuse satisfaction si je pouvais, sans danger pour ceux que je dois protéger, crier aux Anglais ce que je crois vrai à cause de la législation odieuse du Manitoba : "Vous êtes des voleurs. Vous êtes riches, vous le proclamez et c'est vrai, mais vous volez l'argent de la minorité pauvre pour instruire vos enfants, vous n'avez pas honte de voler le pain intellectuel des pauvres..." Et puis je les maudirais, et puis encore.. Mais pourrais-je obtenir justice par des procédés si violents?" C'est pourquoi il recommandait : "de bien mesurer les coups avant de les porter, afin d'être sûr que l'on ne blessera pas ceux que l'on veut protéger".

En tout ceci, M. Dupont s'inspirait des doctrines politiques des plus grands parmi ses prédécesseurs ou ses contemporains. Sir John Macdonald n'avait-il pas proposé de régler de cette manière la question du français pour les Territoires du Nord-Ouest, en 1890? Il proposa que "les représentants de l'Ouest fussent les juges, après avoir été chargé par le peuple de régler la question". MM. Blake, Chapleau, Langevin, Cartwright avaient souscrit à cette manière de voir. Sir Wilfrid Laurier, appuyant l'amendement de Sir John Thompson relatif à cette affaire, déclarait que le "seul moyen de traiter avec justice les minorités, où qu'elles soient, dépend absolument de l'adoption du principe de l'autonomie provinciale". C'est au nom de ce principe que Cartier avait refusé d'intervenir dans la question des écoles du Nouveau-Brunswick.

On dira que c'est un compromis. "Oui, c'est un compromis, répondait Macdonald, mais dans une question où les sentiments de race sont en jeu, où les préjugés sont excités, où l'orgueil de race et de nationalité est piqué, il est sage et patriotique d'accepter un compromis de ce genre." Et M. Dupont qui avait horreur de "certains compromis" approuva cette attitude de son chef.

Si l'on accepte ce point de vue de M. Dupont, l'heure de la justice, pour une minorité opprimée, pourra être indéfiniment retardée. Je n'en disconviens pas. Mais qui a jamais prétendu que le droit, parce qu'il est le droit, est toujours assuré du triomphe, partout et sans retard? Il faut savoir attendre — en politique plus qu'ailleurs — l'heure propice, et comme le dit joliment M. Hanotaux, "laisser du temps au temps". N'avons-nous pas de glorieux exemples, écrit M. Dupont, pour stimuler notre courage et nous sou-

⁴ Débats des Communes : vol. 29, col. 38 à 1095, passim.

tenir dans la lutte? Nous avons, autrefois, subi de terribles assauts dans notre province de Québec. Le français a été aboli. Nous avons reconquis ce que l'on nous avait enlevé. Forts des succès d'antan, escomptons avec confiance ceux de l'avenir. Surtout ne nous ingénions pas à jeter la faute sur tel ou tel gouvernement. Combien il aurait été plus sage de prévenir le mal que d'en demander plus tard la réparation? Pourquoi avons-nous encouragé l'émigration vers l'Ouest? Ça été une faute, déclare M. Dupont. Il ajoutait ce conseil qui n'a rien perdu de son actualité: "Emparons-nous de Québec, emparons-nous de l'Ontario, des Provinces maritimes surtout. Tenons-nous près de l'océan, c'est là qu'est la fortune. Notre salut est ici et non là-bas." N'est-ce pas le cas de répéter ce mot de Madame de Sévigné: "Il y a certaines choses qu'on n'entend jamais quand on ne les entend pas d'abord."

Voilà ce que pensait M. Dupont de la manière de régler la question des Écoles du Manitoba. Je me suis efforcé de rendre exactement sa pensée, me servant quand je le pouvais, de ses propres expressions. Je livre maintenant cette correspondance au public, heureux si je puis être utile à nos historiens consciencieux. Je n'ai pas d'autre ambition ni n'ambitionne d'autre récompense.

Pierre DUPONT.

CORRESPONDANCE DE M. DUPONT

a) LETTRES DE M. DUPONT

Saint-Liboire, 3 avril 1894.

Mon cher Ami,

Je viens de recevoir votre lettre que je vous renvoie avec la présente. J'ai été obligé l'autre jour d'interrompre ma lettre et je vous ai expédié ce que j'avais écrit. Vous faites bien de me dire votre pensée au sujet de la question scolaire. Je ne vous écris pas pour avoir votre approba-

tion, mais pour connaître votre opinion. Re commençons le débat.

Pourquoi a été faite la confédération? Pourquoi sommes-nous entrés dans cette confédération canadienne? Quel était le mobile qui portait nos hommes d'État à accepter le pacte fédéral et qui engageait le clergé bas-canadien et catholique à accepter l'union politique de notre province avec les provinces voisines? Notre intention était-elle de nous protéger nous-mêmes contre l'envahissement et l'accroissement du Haut-Canada; ou forts de notre puissance sous l'union des deux Canadas, songions-nous à la Confédération pour étendre notre domination, pour protéger les minorités dans les provinces voisines? Les événements sont déjà loin, les hommes d'État les plus importants de cette époque sont disparus, mais tout jeune que je fusse alors, il me reste comme souvenir que nos hommes d'État et notre clergé n'ont accepté la Confédération que pour nous soustraire nous-mêmes à la domination du Haut-Canada dont la population s'augmentait plus rapidement que la nôtre par l'immigration. La population du Haut-Canada s'augmentait dans une proportion telle et sa turbulence et ses cris de "representation by population" étaient devenus si menaçants, il y avait tellement de probabilité alors que le gouvernement anglais, cédant aux clameurs de la population anglaise du Haut-Canada, lorsqu'elle serait devenue assez nombreuse pour nous contrôler, accorderait la "representation by population", que nos hommes d'État et notre clergé ont vu dans la confédération le salut de notre province. Cartier sur la question des écoles du Nouveau-Brunswick nous a dit sa pensée à ce sujet. Allons-nous sacrifier notre propre autonomie pour défendre celle des autres? Encore si ce sacrifice pouvait leur rendre ce qu'ils ont perdu, ce serait assurément un sacrifice héroïque mais que nous ne serions pas tenus de faire. Il n'est naturel, ni raisonnable, ni juste de sacrifier l'arbre à un ou deux de ses rameaux.

On parle d'un parti français et catholique dans la Chambre des Communes. On parle de la position des catholiques allemands. Je crois vous l'avoir écrit dans ma dernière lettre, si nos compatriotes des provinces anglaises tombaient, non dans la position qu'ont occupée les catholiques allemands sous les lois de mai, mais dans celle qu'ils occupent aujourd'hui après leur grande victoire qu'on nous corne aux oreilles, ils comprendraient ce que c'est que la véritable persécution. Cependant les catholiques allemands sont satisfaits de leur position actuelle. Les catholiques allemands sont 15 millions, je crois, ils peuvent faire crouler l'empire allemand qui n'est pas bien assis, ils sont environnés de

gouvernements et de nations catholiques de nom au moins comme les nôtres. Malgré tous ces avantages leur position ne vaut pas celle de la population catholique de notre province de Québec; elle ne vaut pas même, tout améliorée qu'elle soit, celle de nos coréligionnaires des provinces anglaises; cependant les catholiques allemands se réjouissent de la position qu'ils occupent.

Est-ce le parti conservateur qui a fait déchoir nos compatriotes de l'Ouest? Non! Notre parti avait créé par la constitution et par les lois une position enviable à nos compatriotes de là-bas. Qui les a privés des avantages de la position que nous leur avons faite? Le parti libéral! Monseigneur Taché a malheureusement prêté l'oreille aux promesses fallacieuses des libéraux, il a transigé avec eux, ainsi que l'atteste un de ses mémoires dans lequel il se plaint d'avoir été trompé. M. Prendergast, un jeune libéral, voulait entrer dans le gouvernement Greenway et devenir ministre. Dans un comté catholique et français Monseigneur a toléré qu'un candidat libéral protestant fût élu contre un candidat catholique et conservateur, et son entourage aida même l'élection du candidat grit. Quand on avait obtenu du parti conservateur Norquay toute la législation désirée et que Harrison son successeur était disposé à nous traiter de même était-il bien de faire arriver ou de laisser arriver les adversaires? Je ne veux pas que nous jouions ici le rôle joué au Manitoba. Je crains les mêmes déceptions. Je ne suis pas disposé à abandonner des hommes comme Angers, Costigan, Thompson, Ouimet et autres pour me jeter dans les bras des libres-penseurs comme j'en rencontre trop parmi les chefs libéraux. Je ne veux pas brûler ainsi mes vaisseaux. Je ne croirais pas ayant agi ainsi ou me proposant d'agir ainsi, pouvoir m'écrier sincèrement: fais ce que dois et advienne que pourra. Il ne faut pas que le dépit et l'amour-propre froissé de n'avoir pu obtenir justice nous jette dans le désespoir. *Salus populi suprema lex.* Nos meilleurs hommes ont plus de force dans le gouvernement qu'en dehors du gouvernement. Nous sommes tenus, tout en respectant le serment d'office, au courant de tout ce qui peut nous être communiqué sans violation du secret d'office.

Quel est donc le remède si nous ne pouvons faire respecter la constitution? Je n'ai aucune confiance au conseil privé de la Reine lorsqu'il s'agit de religion ou de questions nationales. C'est triste à dire, mais je le dis parce que je le crois. Les Anglais et les protestants ont cent chances contre une de faire sanctionner là des injustices. L'on sait en Angleterre que l'annexion aux États-Unis serait notre perte irrémédia-

ble. Langue, religion, lois, coutumes, mœurs, tout serait irrémédiablement perdu par l'annexion. D'un côté 60 millions de Saxons, de l'autre 40 millions dans la mère-patrie. Chez nous à peine un tiers de Canadiens français et deux cinquièmes de catholiques. Les dangers du dedans par-dessus tout. Les libres-penseurs canadiens et leurs amis politiques, nous sommes divisés en deux camps presque d'égale force. Oui notre position est bien plus précaire que celle des catholiques allemands mais elle est meilleure. Les Anglais connaissent la position. Nous sommes également divisés dans la chambre. On nous dit : L'union ! L'union ! Oui, l'union avec les libres-penseurs français, c'est insensé, mon ami.

Greenway a déjà fait des ouvertures à Monseigneur Taché. Il aurait offert des concessions importantes. Monseigneur veut tout ou rien. Agit-il ainsi pour arriver à de meilleurs arrangements ? ou est-il décidé à opposer à toute offre ou concession qui sera offerte le *non possumus*. J'ignore les intentions de sa Grandeur. Je crois que le remède doit se trouver dans la Législature où l'injustice a été commise. Je ne veux pas reprocher à Monseigneur de ne pouvoir faire triompher sa cause immédiatement, il me répondra que les catholiques n'ont pas le contrôle de la Législature, étant la minorité, mais c'est pour la même raison que nous ne pouvons porter remède à cet état de choses. Il aurait mieux valu à mon avis circonscrire la lutte au Manitoba. Nous n'aurions pas mis en danger le sort des minorités dans les autres provinces anglaises et les catholiques du Manitoba et de l'Ouest n'auraient pas à lutter aujourd'hui contre l'élément protestant de toute la Puissance du Canada. C'est l'appel ici qui a déchaîné les préjugés religieux et nationaux contre nous et qui a affaibli notre position à tous, et tellement affaibli que nous sommes réduits à l'impuissance. L'alliance des catholiques du Manitoba et de l'Ouest avec un parti protestant eût pu assurer à nos coreligionnaires des concessions considérables et peut-être la restauration de leurs droits et privilèges. Nous avons autrefois subi de terribles assauts dans notre Province de Québec. Le français a été aboli et nous avons reconquis ce que l'on nous avait enlevé sans faire intervenir la France. Il faut du calme et bien mesurer les coups avant de les porter. Il faut être sûr que l'on ne blessera pas ceux que l'on veut protéger, c'est-à-dire qu'il ne faut pas frapper en aveugle.

Monseigneur Taché dont j'admire et prise tant le dévouement, l'immense talent, n'est pas à l'abri des erreurs. *Humanum est errare*, surtout en matière politique. Au reste, il ne nous a jamais conseillé

de tuer le gouvernement actuel pour faire arriver l'honorable Laurier et M. Martin qui serait le représentant des provinces de l'Ouest dans le nouveau gouvernement. Je n'agis pas, il me semble, par esprit de parti. Je m'efforce d'envisager la question à tous les points de vue. J'ai souvent vu l'hon. Costigan qui ne tient pas à son portefeuille non plus que l'hon. Angers, je vous le dis en toute sûreté. Il me semble que je ne suis ni lâche, ni peureux. Je ne veux pas non plus faire idole de ma personne et sacrifier à ma réputation et à l'exaltation du courage et de mon tempérament querelleur l'avenir de mes compatriotes. J'éprouverais un grand contentement personnel et une furieuse satisfaction si je pouvais sans danger pour ceux que je dois protéger, crier aux Anglais ce que je crois vrai à cause de la législation odieuse du Manitoba et de l'Ouest. "Vous êtes des voleurs ! Vous êtes riches, vous le proclamez et c'est vrai, mais vous volez l'argent de la minorité pauvre pour instruire vos enfants et vous n'avez pas honte de voier le pain intellectuel des pauvres..." Et puis je les maudirais et puis encore. Mais pourrais-je obtenir justice par ces précédés violents et en suivant l'impétuosité de mon tempérament.

Jamais je n'encouragerai l'émigration dans l'Ouest, et je ne l'ai jamais fait, au contraire. Emparons-nous de Québec, emparons-nous de l'Ontario, et des provinces maritimes surtout. Tenons-nous près de l'Océan, c'est là qu'est la fortune et aussi la santé. Nos Acadiens ont les meilleures terres et ils sont de pauvres ignorants. Aidons-les ! Notre salut est ici et non là-bas.

Votre ami,

F. DUPONT.

(Au fil de la plume et à la hâte.)

Ottawa, 10 janvier, 1895.

Mon cher Gendron,

Angers pour le parti conservateur, c'est Mentor ! Sans lui Bowell ne serait plus. Il empêche les hommes de tous les partis et de toutes les positions de commettre des fautes. On connaît les hommes à leurs œuvres. Les plus grands services qu'il a rendus ne seront jamais connus. J'espère que tout le monde doit comprendre maintenant que le salut c'était de suivre Angers l'été dernier. Nous aurions eu la loi de suite où le gouvernement serait tombé. Dans le premier cas c'était l'influence légitime de notre province, et ce triomphe c'était sans délai. Dans le second cas, c'était le triomphe du lendemain, mais plus éclatant

encore, car personne n'aurait pu gouverner sans nous. Dans le cas actuel, il faudra une génération pour nous remettre de la blessure que nous portons. Je ne pourrai vous voir avant l'ajournement. Au revoir. Bien à toi,

Flavien DUPONT.

(à suivre)

LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

Notre enquête de 1923 — Notre intégrité catholique

Nous continuerons, l'année prochaine, la série des enquêtes commencées il y a déjà cinq ans. Nous savons que ces campagnes d'idées plaisent beaucoup à nos amis. L'enquête a le grand avantage de tenir un sujet à l'affiche pendant une année entière et d'appliquer, en somme, douze bons coups de marteau sur la tête du même clou. L'année dernière, en proposant à nos compatriotes d'élever leur nationalité jusqu'à la forme suprême de l'État, nous avons exposé, en quelque sorte, le dernier complément de notre intégrité française. C'est un bonheur pour nous de revenir maintenant à notre intégrité catholique, autre article fondamental de notre doctrine. La question nationale ne s'est jamais posée à nos esprits non plus qu'à notre action, comme une fin ultime. La revue s'est nettement exprimée là-dessus. Nous voulons avant tout que notre nationalité se conforme à l'ordre souverain, en servant les fins providentielles. Si nous voulons garder notre entité française, c'est, sans doute, parce qu'il y a là un droit et un devoir des plus élevés. Mais plus haut toujours que cette ambition, il y a chez nous la volonté de garder à notre race les puissances morales qui sont l'appui naturel de son apostolat. De même que nous voulons l'intégrité française parce qu'elle nous paraît une condition d'une efficace action catholique, ainsi nous voulons, pour notre race, l'intégrité catholique pour le plus parfait accomplissement de notre destinée chrétienne.

L'année prochaine nous aborderons donc ce grave sujet. Notre influence extérieure par le catholicisme; l'influence du catholicisme dans notre politique intérieure; le catholicisme et le progrès moral de l'individu, de la famille, de la cité; le catholicisme et le progrès intellectuel, philosophique, scientifique, artistique; le catholicisme et le progrès économique et social; les conditions de l'efficacité du catholicisme chez nous; ce que nous devons au catholicisme...etc., voilà la série des études

qu'on pourra lire dans l'*Action française* de 1923. Nous n'avons rien négligé pour faire, de cette enquête, une haute leçon d'apologétique. Nos collaborateurs entendent bien également traiter leurs sujets en les rattachant de façon étroite, aux réalités canadiennes. Et ces collaborateurs, avons-nous besoin de le dire, apporteront ici la meilleure pensée de chez nous.

LA REVUE

Le sujet d'une telle enquête devrait pousser nos lecteurs à nous recruter de nouveaux abonnements. Si l'on songeait que souvent une parole suffit pour déterminer un hésitant. L'*Action française* paraîtra en janvier avec une toilette améliorée. Nous nous proposons de faire davantage si l'on veut bien nous aider, si les retardataires s'acquittent enfin de leurs arrérages, si nos abonnés fidèles nous paient dès janvier ce qu'ils nous doivent. On devrait pourtant savoir qu'une revue ne se fait pas qu'avec de la bonne volonté, que chaque mois nous avons à payer un imprimeur et un compte de papier. Nous le répétons encore une fois : le progrès de l'*Action française* est entre les mains de nos lecteurs. Nous sommes toujours prêts à donner notre temps et notre dévouement; qu'on nous donne seulement les moyens matériels de continuer notre œuvre, ou que, plus simplement, on nous paie ce qu'on nous doit en justice.

NOS PUBLICATIONS

La deuxième édition de l'*Appel de la Race* d'Alonie de Lestres est maintenant en librairie. Le premier millier de cette édition nouvelle est déjà enlevé. On a beau déclarer le roman "contre les règles", nos gens continuent de le lire pour s'instruire et s'émouvoir. D'ailleurs pendant que les uns reprochent à l'auteur d'avoir fait un roman invraisemblable, d'autres lui font grief d'avoir mis en roman l'histoire vraie d'un ménage ontarien. L'*Appel de la Race* dérange trop d'opinions et trop d'habitudes rentières pour que certaine critique ne réagisse pas avec violence. En certains milieux on a paru s'alarmer sur l'orthodoxe d'Alonie de Lestres. Pour tranquilliser les timorés nous leur faisons savoir que l'*Appel de la Race* a été soumis, avant l'impression, à deux censeurs compétents, puis lu à tout un personnel de théologiens. Depuis lors l'approbation d'autres théologiens éminents ne lui ont pas marqué non plus que les approbations épiscopales.

ERRATA

Page 380, avant-dernière ligne, 2ème mot à droite, lire *manqué* au lieu de marqué.

Page 381, 8ème ligne, 4ème mot à gauche, lire *expose* au lieu de oppose.

Page 381, 24ème ligne, 1er mot à droite, lire *Un* au lieu de Leur.

L'*Amitié française d'Amérique* de l'abbé Lionel Groulx vient de paraître. Ce discours de notre directeur prononcé à Lowell, É.-U., au dernier congrès de la Fédération catholique franco-américaine, est une brochure de propagande. Les groupes français du Canada et des États-Unis n'ont pas la cohésion qu'ils devraient avoir. Ils sont faibles parce qu'ils sont trop dispersés. Le temps est venu de nous unir pour être forts. L'*Amitié française d'Amérique* est un premier cri de ralliement. L'abbé Groulx y oppose la nécessité et les conditions d'une union plus effective entre les groupes de race française, puis il dit l'efficacité qu'on s'en pourrait promettre. Les Franco-Américains ont retenu 10,000 exemplaires de cette brochure. Ce petit détail nous révèle à lui seul quelles espérances se tournent vers nous.

Nous publierons, d'ici quelques semaines, *Notre avenir politique*, série d'études qui furent le sujet de notre enquête de l'année dernière. Notre conviction la plus profonde est que nous avons présenté cette fois la formule de l'avenir et que l'effort ne doit pas être épargné pour en assurer le triomphe. Notre directeur le dit plus expressément ailleurs : si l'œuvre de la réfection nationale doit commencer par le commencement, l'action urgente c'est de donner à notre race un point d'orientation. On ne sera pas étonné que cette publication nous ait été demandée particulièrement par la jeunesse. Il y a, parmi elle, des esprits réalistes qui veulent s'attacher à quelque chose de plus solide que l'incertitude politique actuelle. Ces jeunes gens trouvent plus pratique et plus habile de prévoir les événements que de se laisser heurter par eux. Leur récent article du *Quartier latin*, journal des étudiants de Montréal, (*Le rêve d'hier sera la réalité de demain*), est significatif à ce sujet. *Notre avenir politique* sera donc mis en volume et l'idée, parce qu'elle est juste, fera son chemin.

CONFÉRENCE A QUÉBEC

L'abbé Lionel Groulx parlait de l'*Action française*, à Québec, le mardi 5 décembre, sous les auspices du Cercle Loyola de l'A.C.J.C. Notre directeur répondait à une invitation de ce groupe de jeunesse. Sous ce titre : *A la rescousse de la langue*, il exposa l'histoire et la doctrine de l'*Action française*. Cette soirée fut placée sous la présidence d'honneur de M. Cyrille Delâge, président actuel de la *Société du Parler français*, qui eut des mots très aimables pour notre œuvre.

NOS GROUPES D'ACTION FRANÇAISE

Il en existe déjà quelques-uns. Un certain nombre de nos amis, ambitieux de nous aider plus effectivement, ont décidé de se grouper ci et là, pour donner à nos idées et à nos propagandes une diffusion plus large. L'idée est excellente. Avec un peu de discipline, cette initiative devrait nous apporter les meilleurs résultats. La vente de l'*Almanach de la langue française* et de l'*Appel de la Race* a déjà été facilitée par cette organisation. Et nous savons que nos amis se proposent de nous aider activement à la propagande de la revue, la première de nos œuvres. Avis aux dévouements inoccupés. Rattachés à la direction générale de Montréal, les groupes d'Action française gardent pourtant, dans leur région, l'autonomie la plus complète.

NOS PÈLERINAGES HISTORIQUES

Voici en quels termes, dans *La Croix* de Paris, du 13 novembre dernier, M. Anatole de Boucherville parle de notre pèlerinage à Boucherville :

“Un autre hommage, d'un caractère plus intime, a été rendu à la mémoire de Pierre Boucher. Le 1er octobre, un pèlerinage historique, organisé par M. l'abbé Groulx, directeur de l'*Action française*, qui n'est pas seulement une revue, mais un groupement d'œuvres patriotiques et religieuses, s'est rendu de Montréal à la petite ville voisine de Boucherville, où se trouve le manoir construit par le fondateur de la seigneurie et de la paroisse. Aux pèlerins et aux habitants de la localité qui s'étaient joints à eux, des discours ont été adressés par le R. P. L. Lalande, S. J., qui a consacré à cette paroisse un intéressant volume, par M. l'abbé Groulx, par M. Perrault, avocat distingué, par M. Joseph de Boucherville, fils de sir Charles, qui fut sénateur et premier ministre, et par le représentant de la famille d'outre-mer.

De telles manifestations sont bien faites pour entretenir chez un peuple le culte des ancêtres, l'attachement aux nobles traditions. Mais il ne faudrait pas croire que les Canadiens s'hypnotisent sur le passé. Ils sont un peuple d'avenir, de grand avenir. Ils s'assimilent, dans leur évolution, les progrès des sciences aussi bien que ceux des arts et des lettres. Leurs universités sont des foyers de culture intense. Et soumis à Dieu seul, ils sont indépendants à l'égard des hommes.

La France, qu'ils aiment, aurait beaucoup à apprendre d'eux.”

Jacques BRASSIER.

TABLE DES MATIÈRES

JUILLET—

PAGES

Mot d'ordre : <i>Nos calendriers</i> — L'ACTION FRANÇAISE.....	3
Notre avenir politique: <i>Et nos frères de la dispersion</i> — Rodrigue VILLENEUVE, o. m. i.....	4
Figures d'autrefois: <i>Le docteur Jacques Labrie</i> — Pierre DUPONT.....	28
<i>Les maladies des maisons</i> — Louis DELIGNY.....	37
<i>Les annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal</i> — Marie-Claire DAVELUY.....	40
<i>A propos de "Comment ils ont grandi"</i> — Gustave BAUDOIN.....	47
<i>Lettre de M. Emile Bruchési</i> — TRIBUNE DE NOS LECTEURS.....	53
<i>La vie de l'Action française</i> — Jacques BRASSIER.....	54
<i>A travers la vie courante</i> — Pierre HOMIER.....	57
<i>Partie documentaire</i>	61
<i>Courrier de la librairie</i>	64

AOUT—

Mot d'ordre: " <i>O Canada</i> " dans les écoles — L'ACTION FRANÇAISE.....	65
Notre avenir politique: <i>Les obstacles économiques à l'indépendance du Canada français</i> — Georges PELLETIER.....	66
<i>Le comité de propagande à Paris</i> — Le SECRÉTAIRE.....	83
<i>La seconde semaine des écrivains catholiques</i> — TESTIS.....	91
<i>Vers l'indépendance du Canada</i> — Wilfrid GASCON.....	100
<i>Emile Miller</i> —	117
<i>Contre le blasphème, tous!</i> — Alexandre Dugré, s. j.....	118
<i>Les livres: Comment ils ont grandi, de Joyberte Soulanges</i> — M. A. LAMARCHE, o. p.....	124
<i>La vie de l'Action française</i> — Jacques BRASSIER.....	127

SEPTEMBRE—

Mot d'ordre: <i>Les études sociales</i> — L'ACTION FRANÇAISE.....	129
Notre avenir politique: <i>La préparation intellectuelle</i> — Ceslas FOREST, o. p.....	130
Poème: <i>Chanson du pays</i> — Blanche LAMONTAGNE-BEAUREGARD.....	147
<i>Une petite sœur lointaine</i> — Anatole de BOUCHERVILLE.....	149
<i>J'ai trouvé sur ma table</i> — Ernest BILODEAU.....	158
<i>La propagande en France</i> — Abbé Lionel GROULX.....	165
<i>Le 1er congrès de la Confédération des travailleurs catholiques</i> — Gérard TREMBLAY.....	179
<i>A travers la vie courante</i> — Pierre HOMIER.....	185
<i>Vie de l'Action française</i> — Jacques BRASSIER.....	187
<i>Les langues vivantes et les humanités classiques</i> — PARTIE DOCUMENTAIRE.....	189

L'ACTION FRANÇAISE

OCTOBRE—

Mot d'ordre: <i>Pour le respect du dimanche</i> — L'ACTION FRANÇAISE.....	193
Notre avenir politique: <i>Le Canada français et les étrangers</i> — Joseph BRUCHARD..	194
Au pays de l'Ontario: <i>Un épaulement moral</i> — Georges SIMARD, o. m. i.....	210
<i>La semaine sociale d'Ottawa</i> — P.-A. BISSONNETTE, o. p.....	216
Chronique franco-américaine: <i>Réciprocité</i> — Charles DOLLARD.....	227
<i>Le problème industriel au Canada français</i> — André Lacroix.....	236
<i>A travers la vie courante</i> — Pierre HOMIER.....	249
<i>La vie de l'Action française</i> — Jacques BRASSIER.....	251
Partie documentaire.....	254

NOVEMBRE—

<i>A nos lecteurs</i> — Lionel Groulx, ptre.....	258
Notre avenir politique: <i>Le sens national</i> — Antonio PERRAULT.....	259
<i>Une allocution</i> — Léon LORRAIN.....	277
<i>La langue maternelle et l'école utilitaire</i> — Mgr F.-X. ROSS.....	280
<i>La canalisation du Saint-Laurent</i> — Olivier LEFEBVRE.....	291
<i>Un géographe, Émile Miller</i> — Abbé Adélaré DESROSIERS.....	298
Les livres: <i>Grains de sable</i> — Louis DELIGNY.....	313
<i>A travers la vie courante</i> — Pierre HOMIER.....	314
<i>Vie de l'Action française</i> — Jacques BRASSIER.....	318

DÉCEMBRE—

Mot d'ordre: <i>Récapitulons</i> — L'ACTION FRANÇAISE.....	321
<i>La vertu des traditions</i> — Monseigneur J.-R. LÉONARD.....	322
<i>Le calendrier de Jeanne LeBer</i> — Joyberte SOULANGES.....	331
Notre avenir politique: <i>Conclusion</i> — Abbé Lionel GROULX.....	333
<i>Hommage à Mgr F.-X. Ross</i> — L'ACTION FRANÇAISE.....	349
<i>L'Histoire des Sœurs de Sainte-Anne</i> — Abbé Émile DUBOIS.....	350
<i>L'apostolat dans l'ouest canadien</i> — X.....	356
<i>La question scolaire manitobaine</i> — <i>En marge d'une correspondance</i> — Flavien DUPONT.....	368
<i>La vie de l'Action française</i> — Jacques BRASSIER.....	379
<i>Table des matières</i>	383

La Banque Nationale

Fondée en 1860

La plus vieille banque canadienne-française

BUREAU-CHEF, QUEBEC, P.Q.

Nos 347 bureaux offrent au public de grands avantages pour le recouvrement rapide des effets de commerce.
Correspondants dans le monde entier

BUREAU DE DIRECTION

PRÉSIDENT

L'HON. GEO.-E. AMYOT, Conseiller Législatif, Prés. de la Dominion Corset Co.

Vice-Président

J. H. FORTIER,

Vice-Président et Gérant-Général de P.T. Légaré, Ltée.

DIRECTEURS

A. N. DROLET,
ERNEST R. DECARY,
NAP. DROUIN,
A. B. DUPUIS,
NAZ. FORTIER,
SIR GEO GARNEAU
HON. J. NICOL. C. R.
C. E. TASCHEREAU,

de P. G. Bussières & Cie, Québec.
Notaire, Directeur du Detroit United Railways.
Président de la Rock City Tobacco.
Marchand de Gros, Québec.
Manufacturier de cuir, Québec.
Président de Garneau, Ltée, Québec
Trésorier Provincial.
Notaire, Prés. de Eastern Canada Steel & Iron Works.

HENRI DesRIVIERES, GÉRANT-GÉNÉRAL.

La Banque d'Hochelega

FONDEE EN 1874

Capital Autorisé.....\$10,000,000
Capital Payé et Fonds de Réserve... 8,000,000
Total de l'Actif 75,900,000

L'accroissement de la valeur personnelle et de la capacité exécutive de tout individu est une nécessité vitale de notre époque. Quel que soit le régime social sous lequel il vive, l'homme ne peut accroître sa valeur personnelle qu'en autant qu'il est exempt des anxiétés financières par l'exercice d'une JUSTE ET SAINTE ECONOMIE.

Un COMPTE D'EPARGNE à la Banque est la base sur laquelle s'édifie l'avenir.

NOUS SOMMES A VOTRE SERVICE

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

Calendrier de Jeanne Le Ber

1923



Grande Nouveauté

Reproduction photographique sur papier bromure d'après une gravure sur acier. Magnifique effet artistique.

Le calendrier dans une boîte,

\$1.50 franco

La douzaine, \$12.50

Le portrait de Jeanne Le Ber est monté sur un carton fort 6 x 9 et encadré d'un riche papier cuir fini moroquin avec motif en relief formant un oval. Le calendrier réunit 365 extraits — un pour chaque jour — de nos historiens se rapportant à l'admirable vie de Jeanne Leber.

Le Calendrier devra se trouver dans tous les foyers
Canadiens-français

Nouveauté de décembre 1922

L'Amitié française d'Amérique
par l'abbé Lionel Groulx

Texte de la conférence prononcé par le directeur de l'*Action française* à Manchester, N. H. Brochure de 32 pp. 5 x 7, 10

La douzaine, \$1.00

Le cent, \$7.50

Cours d'Histoire du Canada, Tome IV
par Thomas Chapais

1 vol de 300 pp, 6 x 9,

\$1.50

L'Action Française

SERVICE DE LIBRAIRIE

369, rue St-Denis

Tél. Est 1369

Montréal

Recommandez vous de L'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

Une Innovation.

L'industrie de la fleur artificielle, hier encore l'apanage de certaines maisons françaises, spécialisées depuis longtemps dans cet article, est aujourd'hui une industrie vraiment *canadienne*.

La maison DEROME, en effet, en raison d'une main-d'oeuvre experte, et de matières premières de choix, est à même de fournir dès maintenant, tout ce que l'on peut rêver en fait de

Fleurs artificielles,

Plantes stérilisées,

Couronnes mortuaires,

Vases, Jardinières,

Corbeilles,

Décorations en tous genres,

FOYER - ÉCOLE - ÉGLISE

DEROME LIMITÉE

FABRICANTS — IMPORTATEURS

Successeurs de

LIBRAIRIE L.-J.-A. DEROME, LIMITEE.

213-ouest, rue Notre-Dame, angle St-Pierre

Téléphone: Main 7031

MONTRÉAL

Recommandez-vous de L'ACTION FRANÇAISE chez l'annonneur pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

GRATIS

GRATIS

GRATIS

L'Almanach de la langue française 1923.

(Franco - .25)

Offert gratuitement avec tout achat d'un dollar à
notre magasin ou par la poste.

Choix de 50,000 Volumes

QUELQUES SUGGESTIONS

NOUVEAUTÉS

CANADIENNES

Franco

Appel de la Race (roman)
Alonie de Lestres,90
Chasseur de noix, (roman)
Arthur Bouchard, . . . 1.00
Marcel Faure (roman)
Charles Harvey, 1.00
Poèmes de cendres et d'or,
Paul Morin,1.00
Les symphonies, vers,
Léo d'Yril,75
Canadien et Amateur
E. Lasalle, val. 1.0075
Chanson du paysan, vers
U. L. Gingras,75

Collection familia, (roman)
12 titres, .50 franco60
Ma fille, (roman)
75 titres, .75 franco85
Pour tous (Mame) 50 titres
.60 franco70
Nelson, littérature variée,
100 titres, .40 franco . . .45
Plon, romans, 30 titres, .40,
franco45
La liseuse, romans, 15 titres,
.30 franco35
Bibliothèque de Suzette,
15 titres, .50 franco . . .55

Librairie DEOM, 251 EST,
rue Ste-Catherine.

MONTRÉAL

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

VIENT DE PARAITRE

Le Catalogue de livres d'étrennes de l'Action française.
Gratis sur demande.

L'ACTION FRANÇAISE, 369, rue St-Denis, Montréal.

15,000 vendus en 15 jours

L'Almanach de la langue française 1923

Plus complet et meilleur marché

Toutes les anciennes rubriques avec en plus

UN SUPPLEMENT DE 32 PAGES

TOUT CANADIEN — TOUT INÉDIT

BON PAPIER — 60 ILLUSTRATIONS

25 sous franco partout

Prix aux propagandistes

Une douzaine.....	\$2.50
De 50 à 99 exemplaires.....	.20
De 100 à 499 exemplaires.....	.19
De 500 à 999 exemplaires.....	.18
1000 exemplaires et plus.....	.16½

(Port en plus dans tous les cas)

COMMANDEZ TOT : LE TIRAGE EST LIMITE

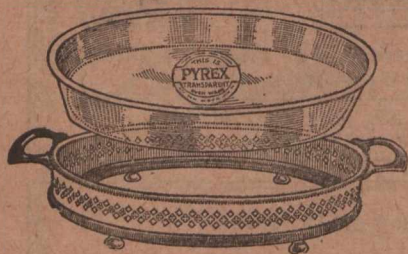
L'Action Française

369, rue Saint-Denis - Tél. Est 1369, Montréal.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

ARGENTERIE ET VERRE TAILLE

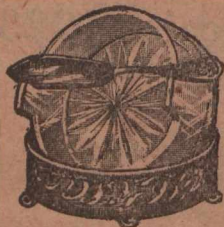
à des prix très spéciaux durant janvier



Assiette à tarte, 9 pces.; sup-
port plaqué argent brillant **3.95**



Sucrier avec 12 cuillers, **4.95**



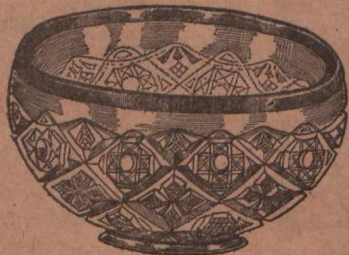
Beurrier avec cou-
teau à beur- **1.98**
re



Corbeille à pain, placage
argent brillant **4.95**



Plat à poudingue placage argent
brillant **5.95**



Saladier avec cuiller et four-
chette en bois, **2.45**

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

Rues Ste-Catherine, St-André, et St-Christophe, Montréal